N°83
NOVEMBRE 2012

LE PISCIACAIS

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

HABITAT

RÉPONDRE AU DÉFI DU LOGEMENT

SPORT

L'AQUAGYM IDÉALE POUR LES AÎNÉS

POLITIQUES ÉDUCATIVES

SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

POISSY

01 MARCHÉ PAYSAN
Les producteurs étaient au rendez-vous pour les parents… et les animaux de la ferme pour les enfants !

02 NATURALISATION
Cinq résidents de Poissy ont reçu leur décret de naturalisation française à la Sous-préfecture de Saint-Germain-en-Laye.

03 CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS
Les Pisciacais ont la main verte, les meilleurs d'entre eux ont été récompensés.

04 FÊTE DE LA SCIENCE
Les curieux ont apprécié les divers ateliers et conférences, sur le thème de la mesure.

05 MARCHÉ AUX PLANTES ET FLEURS D'AUTOMNE
L'art du jardinage n'avait pas d'âge lors de cette journée placée sous le signe de la couleur.

06 QUINZAINE BLEUE
De nombreuses animations ont permis de rassembler les générations, à l'image des tournois de pétanque organisés au clos d'Arcy (photo) et place Albert-Labbé, en lien avec des écoles.

07 JOURNÉES DU GOÛT
Le samedi avec les membres de l'UCAP et le dimanche sur le marché, les Pisciacais ont redécouvert les saveurs.

08 EXPOSITION POISSY TALENTS
Très prisé, ce 3e salon d'art contemporain a accueilli 17 jeunes artistes et 2 invités d'honneur.

09 ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS
80 Pisciacais récemment installés dans notre ville ont rencontré le Maire et les élus.

06

07

08

09

LE PISCIACAIS

SOMMAIRE

LE MAGAZINE DE VOTRE VILLE

NOVEMBRE 2012

DOSSIER

REPONDRE AU DEFI DU LOGEMENT — 6 à 11

CULTURE — 13 et 14

SPORT — 15 et 16

EN BREF — 18 et 19

THERMOGRAPHIE
ESPACE JEUNESSE
ANNEXE DU CENTRE SOCIAL
SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

CADRE DE VIE — 20 à 23

ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE
UN LIVRE SUR LE CLOS D'ARCY
DÉPISTAGE DU BIABÈTE
SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT

POLITIQUES ÉDUCATIVES ET SOLIDARITÉ — 24 à 27

QUESTIONS/ RÉPONSES

VIE MUNICIPALE — 28 à 30

NOUVEAUTÉS DANS VOS QUARTIERS

INITIATIVES — 32

RETROUVEZ VOTRE AGENDA DES ÉVÈNEMENTS
KIOSQUE
LE PROGRAMME DES ÉVÉNEMENTS DE VOTRE VILLE
DIMANCHE 25 NOVEMBRE
DE 10 H A 18 H
Bourse aux Jouets au CDA
POISSY

Informations

Les services municipaux sont ouverts le : **Lundi :** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h **Mardi :** de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h **Mercredi :** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h **Jeudi :** de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h **Vendredi :** de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h. En dehors des heures d'ouverture au public des services, une permanence est assurée par les hôtesses d'accueil dans le hall de la mairie tous les samedis matin, de 9 h à 12 h 30. Elles sont habilitées à faire remplir des dossiers pour l'obtention de cartes d'identité et de passeports mais peuvent aussi prendre vos correspondances destinées aux services et répondre à certaines demandes de renseignements. Mairie de Poissy - Place de la République - 78303 Poissy Cedex. Tél. : 01 39 22 56 40.

ÉDITO

Poissy bénéficie d'une situation privilégiée. Au milieu d'un cadre naturel exceptionnel, desservie par un réseau de transport performant et animée par des services publics de qualité, Poissy demeure ce pôle d'emploi de première importance pour notre département. À cela, s'ajoute une population qui ne cesse de grandir. Ce constat invite tous les Pisciacais à penser le logement autrement. C'est ce que nous avons entrepris depuis maintenant plus de quatre années, en engageant notre cité à réaliser un Programme local de l'habitat. Il reprend toutes ses spécificités, et nous entendons aujourd'hui confirmer la territorialisation de l'action municipale pour qu'évoluent, au rythme des besoins et des souhaits de tous, nos dispositifs d'aide au logement. Dans ce numéro, vous découvrirez plus précisément au fil de ces pages, la palette des activités de notre Ville en matière de logement et d'habitat, témoin de notre engagement constant à vos côtés pour améliorer la situation des usagers et des demandeurs de logement.

« Notre engagement constant à vos côtés pour améliorer la situation des usagers et des demandeurs de logement.»

À l'approche de la fin de l'année, ces pages confirment, notre ambition à faire vivre notre ville. Déjà le musée du Jouet vient de lancer, avec succès, son exposition annuelle ; la Fête de la science a rassemblé un nombre important de Pisciacais ; la quinzaine Bleue est venue confirmer les relations intergénérationnelles. Ce mois de novembre vous donnera à vivre autant de moments riches en convivialité et rencontres. Notre constant souci d'amélioration de notre cadre et de nos conditions de vie est maintenant garanti par la force tranquille de nos convictions à mettre à disposition de tous, les moyens de bien grandir à Poissy.

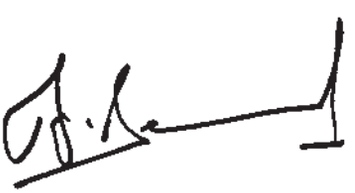

Frédérik Bernard
votre Maire.

HABITAT

RÉPONDRE AU DÉFI DU LOGEMENT

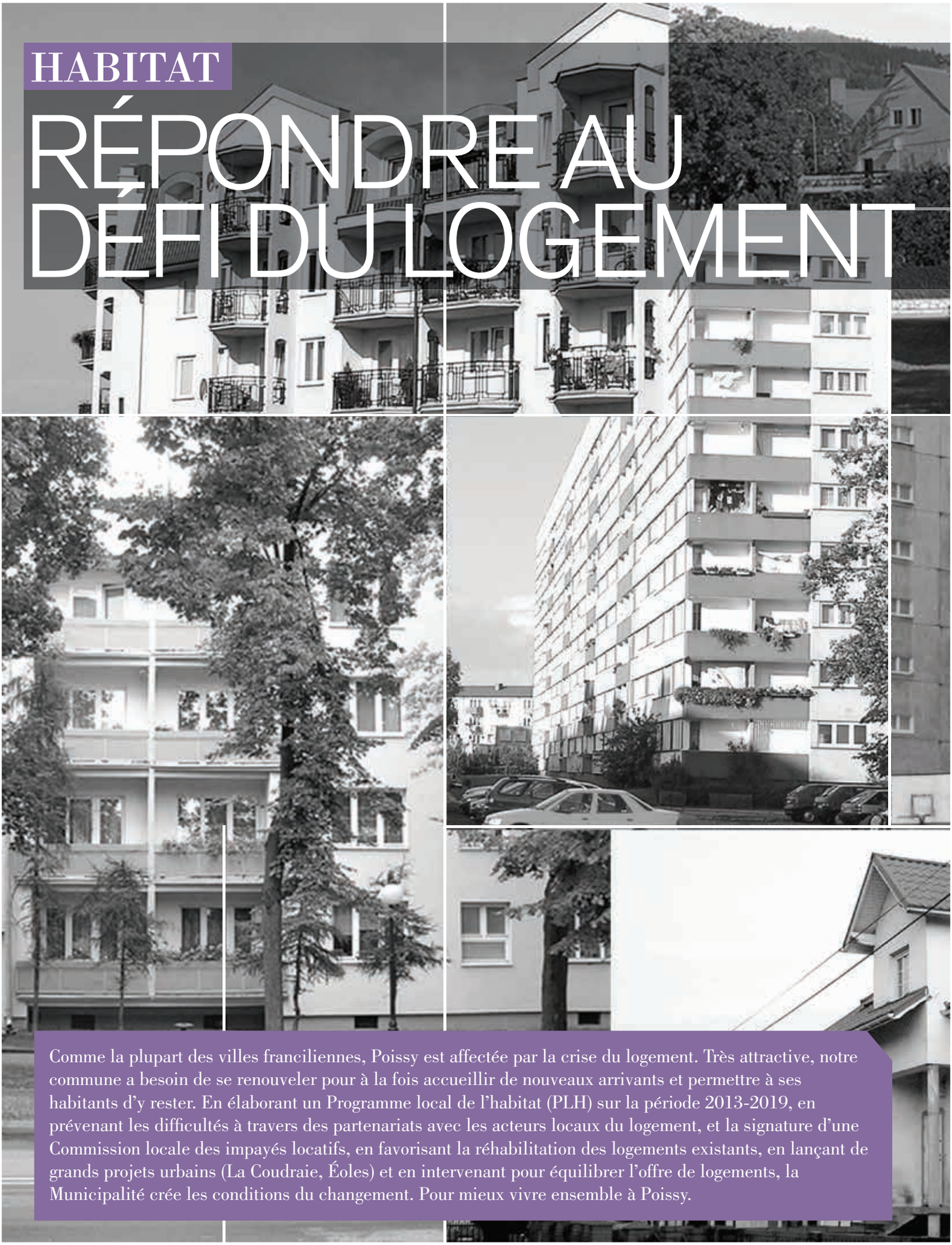

Comme la plupart des villes franciliennes, Poissy est affectée par la crise du logement. Très attractive, notre commune a besoin de se renouveler pour à la fois accueillir de nouveaux arrivants et permettre à ses habitants d'y rester. En élaborant un Programme local de l'habitat (PLH) sur la période 2013-2019, en prévenant les difficultés à travers des partenariats avec les acteurs locaux du logement, et la signature d'une Commission locale des impayés locatifs, en favorisant la réhabilitation des logements existants, en lançant de grands projets urbains (La Coudraie, Éoles) et en intervenant pour équilibrer l'offre de logements, la Municipalité crée les conditions du changement. Pour mieux vivre ensemble à Poissy.

P

Premier poste de dépenses des Français, le logement est une préoccupation pour un nombre croissant de ménages. On pense d'abord aux non ou mal logés, qui sont 3,6 millions dans l'Hexagone, d'après le rapport 2012 de la Fondation Abbé-Pierre. Depuis quelques années, la crise du logement s'étend à des franges de population jusque-là épargnées : classes moyennes, locataires sociaux et privés, propriétaires... Les grandes villes et certaines régions comme l'Île-de-France, sont particulièrement touchées. Les pouvoirs publics ne restent pas inactifs. Le gouvernement a lancé cet été un plan de 500 000 constructions de logements par an. Les collectivités locales, dont la Région (plan d'un milliard d'euros d'ici à 2014) et certaines communes comme la nôtre, mettent en œuvre une politique volontariste.

Chaque ville a ses problématiques propres. Le Programme Local de l'Habitat (lire page 8) lancé par la municipalité en 2011, et qui est en cours de finalisation, a permis dans un premier temps de dresser un diagnostic du territoire, dont voici les principaux enseignements.

Poissy attire un nombre croissant de ménages. Son cadre de vie, son maillage de transports, sa position au carrefour de projets économiques d'envergure (Grand Paris), son bassin d'emploi, ainsi que la cherté du marché parisien, l'expliquent. Les besoins en logement augmentent d'autant plus que la taille des ménages a tendance à diminuer (2,2 personnes contre 2,4 en 1999), notamment suite à l'éclatement des modèles familiaux.

Différents leviers existent pour amener davantage de souplesse et de fluidité dans les rouages. **Dans un premier temps, la Ville accompagne les Pisciacais dans leurs projets et face à d'éventuelles difficultés**. Depuis 2008, des permanences gratuites de l'ADIL (Agence Départementale d'Information sur le Logement) sont ouvertes au Point d'Accès au Droit (12, bd Louis-Lemelle). À compter de 2013 — c'est une nouveauté —, des formations ouvertes à tous seront proposées sur inscription, sur le thème de la copropriété et sur celui de l'accession à la propriété. Au mois d'octobre dernier, le Maire, Frédérik Bernard, a créé une Commission Locale d'Impayés Locatifs (CLIL), qui agit en tant que veille, en étroite relation avec les bailleurs, la CAF et le Département, dans le but de prévenir les expulsions au moyen d'aides et d'échelonnements.

Toujours dans le but de ne laisser personne au bord du chemin, **le service logement accueille et conseille les Pisciacais qui recherchent un logement**. Cette année, 1 400 demandes de logement social sont enregistrées au

1646

C'est le nombre de logements neufs à produire d'ici 2018, objectif assigné par le Programme local de l'habitat.

16 211

C'est le nombre de résidences principales à Poissy : 36 % de locatif social, 22 % de locatif privé, et 40 % de propriétaires occupants (source Insee 2009).

PARTENARIATS ET CONCERTATIONS

1

La Ville incite les bailleurs à entreprendre des travaux d'entretien ou de rénovation (en photo, les immeubles Vilogia à Beauregard).

2

Le Maire Frédérik Bernard a créé cette année une Commission locale des impayés locatifs, signée par les partenaires du secteur, pour prévenir les expulsions locatives.

3

Le 5 octobre dernier, Poissy a accueilli un colloque sur l'habitat organisé par Fraternité et logement. Un laboratoire d'idées et une occasion de nouer de nouveaux contacts.

« Pour nous, bailleur, la concertation est essentielle. Depuis quelques temps, la Ville l'a développée et élargie à beaucoup plus de partenaires. Cela apporte des idées dans l'élaboration de nos projets, le tri enterré des déchets dans certaines de nos résidences en est le parfait exemple. »

Jean-Raymond Lescossois, responsable habitat du bailleur 3F, secteur Poissy

fichier municipal, c'est 300 de plus qu'un an plus tôt. Comme dans les autres communes, la marge de manœuvre est restreinte. La Ville ne dispose de droits de réservation que sur à peine 20 % des logements sociaux à Poissy (1 044 sur 5 355), mais souhaite augmenter ce pourcentage. Les 80 % restants figurant dans le contingent de la préfecture et d'Action logement. Peu de logements se libèrent chaque année : sur le contingent de la Ville, seuls 98 foyers demandeurs se sont vus attribuer un toit en 2011. Un chiffre dans la moyenne des communes équivalentes.

Dans ces conditions, le délai d'attente est souvent long. Depuis 2009, une **Commission communale du logement**, composée de 4 élus, dont un de l'opposition, et 4 représentants d'associations, garantit la transparence et l'équité des attributions. Lorsqu'un logement du contingent municipal se libère, cette commission étudie 6 dossiers sélectionnés sur la base de critères préétablis, puis désigne 3 candidats dans un ordre de priorité. C'est ensuite le bailleur social propriétaire du logement vacant, qui détermine l'attribution.

Soucieuse de maintenir, voire augmenter son contingent de logements sociaux, la Ville apporte des garanties d'emprunt aux programmes de rénovation ou de construction financés par les bailleurs. Si 44 places en hébergement d'urgence sont recensées à Poissy, soit d'avantage que l'obligation légale, ce n'est jamais assez pour faire face à une précarité en recrudescence. La Ville a soutenu la réhabilitation de la résidence Les Toits du Cœur.

« La demande de logements aux Toits du cœur, croît énormément. Il faut la convergence de toutes les bonnes volontés, publiques et privées, pour aboutir à des solutions. »

Daniel Favier, responsable des missions sociales des Restos du cœur des Yvelines

UN PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

En 2011, la municipalité a créé un service de l'habitat dans l'optique de développer des partenariats et d'élaborer un Programme local de l'habitat (PLH). Ce dernier a pour objectif de faire évoluer, en qualité comme en quantité, le parc de logements à Poissy.

Un diagnostic du territoire a d'abord été réalisé, puis des orientations se sont dégagées : favoriser et accompagner la construction neuve, intervenir sur certains quartiers afin de mieux les relier à la ville, agir sur le parc existant et auprès de ses occupants, répondre aux besoins de publics spécifiques, et suivre le bon déroulement du PLH.

En septembre dernier, 4 ateliers thématiques ont réuni de nombreux acteurs locaux et institutionnels du logement. A la suite de ces différentes phases, un programme d'actions sur 6 ans (2013 – 2019) va être défini. Début 2013, l'ensemble du PLH sera présenté aux Pisciacais, sous la forme d'une exposition en mairie.

Comment faire pour mieux répondre aux demandes particulières de chaque Pisciacais ? **Améliorer le parc existant — privé et social — est une première voie conduisant vers des solutions**. À Poissy, le bâti est relativement ancien (70 % date d'avant 1974), ce qui pose des problèmes de mise aux normes et d'entretien. En nouant des partenariats, comme avec le PACT Yvelines, la Ville contribue à faire avancer les dossiers de rénovation et d'adaptation à certains publics (aînés, personnes en situation de handicap).

La Ville cherche également à anticiper la dégradation de copropriétés plus fragiles que d'autres. Le parc social est également concerné, ainsi dans le quartier Beauregard par exemple, la municipalité a réuni les 5 bailleurs à plusieurs reprises depuis 2008, pour les inciter à entreprendre des programmes de réhabilitation. Les immeubles gérés par Vilogia, pour ne citer qu'eux, bénéficient actuellement d'une première tranche de travaux améliorant notamment les façades, la sécurité, le confort et l'accessibilité. A Saint-Exupéry, des chantiers d'insertion permettent à des habitants du quartier de repeindre les parties communes de leurs immeubles tout en dessinant leur propre avenir. La lutte contre la précarité énergétique est également engagée. Des programmes nationaux (« *Habiter mieux* »…) y contribuent, la thermographie aérienne du territoire (lire page 20) sert de révélateur.

1 400

C'est le nombre de demandes de logement social enregistrées fin 2011 dans les fichiers du service logement.

98

C'est le nombre de logements sociaux attribués par l'intermédiaire de la Ville, en 2011.

En signant le programme Terralia, rue de Migneaux, le Maire Frédérik Bernard démontre sa volonté de promouvoir l'accession à la propriété.

Avec les permanences de l'ADIL au Point d'Accès au Droit, et bientôt des formations ouvertes à tous, la Ville développe l'information fournie aux habitants.

3 QUESTIONS À

Nicole Skajennikoff *conseillère municipale déléguée au logement et habitat*

LES PISCIACAIS AIMENT LEUR VILLE

Quelle politique globale de l'habitat prônez-vous ?

Intervenir, dans le dessein d'adapter l'offre à la demande et aux besoins. Nous avons commencé par créer un service de l'habitat, complémentaire aux missions du service du logement, couvrant les préoccupations de l'ensemble de la ville, du social au privé. Cela a aussi permis d'engager un Programme local de l'habitat pluriannuel. L'objectif est de parvenir à une mixité sociale, culturelle et économique, favorisant le vivre-ensemble.

Quelles sont les principales difficultés rencontrées ?

Nous avons à faire face à un nombre croissant de demandes, trop souvent urgentes, auxquelles nous ne pouvons pas toujours répondre, par manque de logements. Alors que la précarité gagne, les entraves et recours, pas toujours justifiés, se multiplient contre nos programmes d'habitations…

Y a-t-il quand même des motifs de satisfaction ?

Le premier réside dans l'esprit de concertation que nous avons inculqué avec et entre les bailleurs, les associations de locataires et caritatives, le Département et l'État. Cela ouvre des horizons. La création de la CLIL (Commission locale des impayés locatifs) par exemple, représente un outil de prévention important. Je suis très attachée à donner aux habitants les moyens de rester à Poissy, car je l'entends souvent : les Pisciacais aiment leur ville.

Agir sur l'existant est nécessaire, mais pas suffisant. Construire est aujourd'hui indispensable. Au regard des orientations dégagées par le Programme local de l'habitat, **la Ville a retenu un scénario ambitieux de 1646 logements nouveaux d'ici 2019**, soit 274 par an. Ce chiffre s'appuie sur les grands projets engagés (rénovation urbaine de La Coudraie, quartier durable Éoles) et sur divers programmes en cours (rue du Dr Labarrière, La Bruyère…). La Ville prépare, en parallèle à ces projets, le développement des services et équipements nécessaires (écoles, crèches, services publics…).

Pour que cette nouvelle offre réponde aux besoins et capacités de chacun, le Maire fixe un objectif de 25 % de logements sociaux dans toutes les constructions neuves importantes, ainsi que 5 % d'accession à la propriété « *sociale* » et 10 % « *à coûts maîtrisés* ». Ces mesures, dans le sens de la mixité, vont permettre de rééquilibrer les quartiers entre eux. Une attention est également portée à la performance énergétique des bâtiments, la Ville ayant élaboré un Plan d'action pour l'énergie durable (PAED) avec l'objectif de réduire de 24 % l'émission de CO2 par habitant et de 21 % la consommation d'énergie par habitant d'ici 2020. La taille des logements doit également être orientée, car Poissy manque de grands et de petits logements. La Ville tient à apporter une réponse aux jeunes actifs, ainsi qu'à d'autres publics spécifiques (handicap, situations familiales complexes, gens du voyage).

Toutes ces orientations vont offrir aux Pisciacais davantage de solutions, adaptées à leur situation personnelle. Elles vont aussi permettre d'accueillir de nouveaux Pisciacais. **À l'aube 2019, le seuil des 40 000 habitants devrait être franchi.**

POINT DE VUE

L'ASPECT SOCIETAL DU LOGEMENT

Guirec Le Goff
ingénieur, trésorier du club Saint-Exupéry, président d'Inter Poissy Sport et de l'aumônerie catholique.

Né à Poissy, comment avez-vous vécu l'évolution de votre ville ?
J'ai grandi dans un quartier HLM de Beauregard, à une époque où l'esprit village dominait. C'est important pour vivre ensemble, d'avoir des espaces neutres, proches des immeubles, pour se réunir, échanger. Cela doit faire partie de tout projet d'urbanisme. Aujourd'hui, beaucoup de Pisciacais travaillent loin de Poissy et rentrent tard chez eux. Si l'on ne crée pas des lieux de rencontre, les gens ne se connaissent pas.

C'est ce qui rend difficile, parfois, la cohabitation…
Exactement, les *a priori* **sont durs à combattre. Prenez l'exemple de La Coudraie. Les logements étaient de qualité au départ mais ce quartier a périclité parce qu'il a été construit de manière cloisonnée, loin du centre-ville, peu de transports en commun, peu de commerces. Cela entraîne peu à peu des scissions.**

Il faut donc penser le logement au-delà de sa fonction d'habitation ?
L'aspect sociétal du logement est très important. Il faut aussi le penser à l'échelle de la ville, en répartissant mieux les logements sociaux pour ne pas créer de ghettos, en proposant des tailles de logements variées pour répondre à des besoins différents. Avec la flambée des prix de l'immobilier, beaucoup de Pisciacais n'ont plus les moyens de rester à Poissy, ce qui développe un sentiment de rejet. Dans l'habitat, chacun doit trouver sa place. C'est à ce prix que l'on peut tendre vers une société plus humaine et solidaire.

Que pensez-vous de l'évolution du bâti ?
Nous devons aller vers un habitat plus durable, en se servant des nouvelles technologies. Pourquoi pas lancer à Poissy un pôle de compétence qui réunirait de grands groupes et des entreprises locales. Le secteur du bâtiment a l'avantage d'être un gros pourvoyeur d'emploi et d'accepter de la main d'œuvre peu qualifiée. Cela aurait aussi l'intérêt de sensibiliser les habitants à la démarche du développement durable. En matière d'urbanisme, il faut une génération pour assimiler un changement d'attitude. Aujourd'hui, nous payons les erreurs de l'aménagement des années 1970 – 80. D'où l'urgence.

LES 5 PLUS

Depuis 2008, les initiatives de la municipalité ont permis de mettre l'habitat au cœur des préoccupations. En 4 ans, des avancées ont été faites, des projets engagés, qui rendent Poissy mieux armé face à la crise du logement.

3

PLUS DE MIXITE

Dans les projets d'urbanisme à venir, le Maire Frédérik Bernard vise 25 % de logements sociaux, plus 15 % d'accession aidée, pour mieux vivre ensemble.

1

PLUS D'OPPORTUNITÉS

La Ville s'est assignée un objectif de construction de 1 646 logements à l'horizon 2019. Autant de chances supplémentaires de rester à Poissy ou d'y aménager.

4

PLUS DE SOLIDARITÉ

La Ville tente d'adapter et orienter le bâti, pour répondre aux besoins spécifiques de certains publics : jeunes, aînés, personnes en situation de handicap…

5

PLUS DE CONFORT

Grâce aux partenariats développés avec les différents acteurs de l'habitat (bailleurs, associations, Conseil général, État), les réhabilitations du bâti ancien se multiplient.

2

PLUS DURABLE

Pour les constructions nouvelles, mais aussi dans le bâti ancien afin de réduire les charges, la démarche de performance énergétique est assignée.

ROC-ECLERC
POMPES FUNEBRES ET MARBRERIE

Permanence
24h /24
7J/7

OPÉRATION TOUSSAINT
-30%
SUR MONUMENTS*
*Voir conditions en agence

PARCE QUE LA VIE EST DÉJÀ ASSEZ CHÈRE !

Une marque militante depuis sa création
La qualité au service des familles

POMPES FUNÈBRES

- Organisation complète des obsèques
- Prise en charge de toutes les démarches
- Présentation d'un grand nombre de cercueils et d'urnes
- Faire-parts et cartes de remerciements réalisés sur place
- Contrats obsèques

MARBRERIE

- Tous travaux de cimetières
- Construction de caveaux
- Fourniture et pose de monuments funéraires
- Exhumations, entretien de sépultures, gravures et plantations

PAIEMENT EN 3 FOIS SANS FRAIS

BREANT - Entreprise Indépendante

50 rue des Capucines
78300 POISSY

01 39 65 00 93

Votre conseiller : Bruno CARVALHO

Musée du Jouet, 1, enclos de l'Abbaye
jusqu'au 9 juin 2013

Exposition

« Drôles de jouets !
André Hellé ou l'art de l'enfance »

Première du genre, cette exposition rétrospective évoque l'univers poétique d'André Laclôtre, dit André Hellé (1871-1945) à travers ses propres créations et les jouets français et allemands qui l'ont inspiré. Célébré de son vivant par Francis Carco et Guillaume Apollinaire, André Hellé a popularisé une esthétique épurée ; il est considéré comme l'un des inventeurs de l'album jeunesse moderne. Conçue avec Béatrice Michielsen, historienne du jouet et l'association des Amis d'André Hellé, cette exposition entend témoigner de la modernité de ses jouets de bois. Elle se fait l'écho d'un double anniversaire : le centenaire de l'album icônique *« Drôles de bêtes »* et de son chef d'œuvre conservé dans les collections du musée : une Arche de Noé et ses 24 animaux en bois.

La première partie de cette exposition met en scène les jouets de l'enfance d'André Hellé appartenant aux collections permanentes du musée. Des extraits de *« Souvenirs d'un petit garçon »*, ouvrage qu'il écrit en 1942, évoquent dans un montage vidéo les premières années de sa vie. Ils introduisent la mise en lumière de ses propres jouets qu'il affectionnait tant : une cuirasse d'officier, une trompette avec sa cordelière à pompons, des petits soldats de plomb de la fameuse maison Lucotte - mais aussi des jouets populaires allemands, le plus souvent en bois.
La seconde partie met à l'honneur ses propres créations. Cette vague fortement créative puise sa force dans un mouvement nationaliste, esthétique et surtout anti-allemand dès 1907. La scénographie met en valeur l'Arche de Noé, création emblématique d'André Hellé pour les grands magasins du Printemps en 1911. D'autres créations sont également présentées : le Moulin joli et les sujets militaires comme La guerre 14-18 avec sa tranchée de première ligne et ses 200 petits soldats, ses trains militaires, son artillerie lourde... sans oublier les jouets en tissu, papier et carton.
Dans la troisième partie, le musée montre les autres univers de cet artiste, humoriste et caricaturiste de presse, auteur de nombreux albums pour enfants, albums musicaux et de partitions illustrées. Le parcours s'achève par un éclairage sur l'émouvante création *« La Boîte à Joujoux »*, mise en musique par Claude Debussy, mais aussi sur les autres partitions illustrées par l'artiste.

Le catalogue de l'exposition
« Drôles de jouets ! André Hellé ou l'art de l'enfance »
édité par Thélès, est en vente à 10 € à la boutique du musée.

- Adresse - 1, enclos de l'Abbaye. Tél. : 01 39 65 06 06. www.ville-poissy.fr
- Horaires - Du mardi au dimanche, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h 30. Fermé les lundis, fêtes et jours fériés. Fermeture de la billetterie à 11 h 30 le matin et à 17 h l'après-midi.
- Tarifs - Entrée : 4 €, réduit et groupe (10 personnes minimum) : 3 €, ateliers et spectacles : 5 €, réduit : 4 €.

Médiathèque Christine-de-Pizan, salle polyvalente
Samedi 24 novembre à 16 h, sur réservation

Cinéma

Mois du film documentaire « Le choix de mon père » de Rabah Zanoun

Pour la première fois cette année, les bibliothèques de Poissy participent à la manifestation nationale du Mois du film documentaire qui a pour objectif de faire découvrir à tous, le documentaire de création.
À cette occasion, sera projeté *« Le choix de mon père »* en présence du réalisateur Rabah Zanoun, journaliste et réalisateur d'un film émouvant sur l'histoire de son père. *« Le 13 juillet 1959, dans le XIX^e^ arrondissement de Paris, un militant du FLN* (Front de libération nationale) *refuse d'assassiner un membre du MNA* (Mouvement national algérien)*, mouvement rival. Par peur de représailles et se sachant condamné à mort par le FLN, il trouve protection auprès des autorités françaises et s'engage officiellement comme harki, le 2 janvier 1960. Je suis le fils de cet homme. Pour certains, mon père a trahi son pays, l'Algérie. Pour d'autres, il est un modèle de fidélité à la France. Son histoire, pourtant, contredit ces raccourcis historiques »* explique Rabah Zanoun.
À la suite de la projection du film, Rabah Zanoun sera présent pour répondre à vos questions et partager son regard personnel, mais aussi de documentariste, sur ce pan moins connu de la guerre d'Algérie.

Samedi 24 novembre à 16 h, sur réservation, médiathèque Christine-de-Pizan, salle polyvalente.

Théâtre

Théâtre de Poissy
Samedi 1er décembre à 20 h 30

« Collaboration » de Ronald Harwood

Deux artistes au sommet de leur gloire se retrouvent : deux géants ! Richard Strauss interprété par Michel Aumont, et Stefan Zweig par Didier Sandre. Le premier proche du régime nazi, se croyant tout puissant et intouchable, s'estime non concerné par la politique. Le second, au contraire craint cette politique et la violence qu'elle allait sécréter. Ils s'admirent et créeront ensemble un opéra bouffe inspiré de Ben Jonson, *« La femme silencieuse »*, un immense succès arrêté dès la seconde représentation par le régime nazi, le nom d'un juif étant resté sur l'affiche malgré l'interdiction. Une fois encore la politique de la haine montrait son talent.

Également au programme…

- Shemekia Copeland dans le cadre du festival *Blues sur Seine.*
Théâtre de Poissy, vendredi 23 novembre à 20 h 30.
- *« Elles »*, chorégraphie de Sylvain Groud, et *« Royaume-Uni »*, chorégraphie d'Angelin Prljocaj.
Théâtre de Poissy, mardi 27 novembre à 20 h 30.
- Yvan Cassar et Frédéric Chatoux, duo piano et flûte, de Bach à Piazolla…
Théâtre de Poissy, jeudi 29 novembre à 20 h 30.

AQUAGYM
Idéale pour les aînés

La ville de Poissy a mis en place des séances d'aquagym depuis le mois d'octobre. Une trentaine d'aînés se rendent chaque vendredi à la piscine de Migneaux ou de Saint-Exupéry, pour suivre une séance qui dure 45 minutes. Cette forme de gymnastique douce présente de nombreux bénéfices pour tous les publics, a fortiori pour les aînés : « *l'eau permet de travailler en résistance légère, avec souplesse et amplitude,* explique l'un des maîtres-nageurs-sauveteurs (MNS) municipaux qui dirigent les séances. *De plus, la pression de l'eau sur les muscles favorise la circulation* ».

Autant de vertus qui sont manifestement très appréciées par les nombreux participants inscrits auprès du service animation des aînés. À la sortie de l'eau, les réactions sont unanimes. « *C'est une bonne initiative d'avoir créé cette activité pour les personnes âgées*, sourit Denise, résidente du quartier du clos d'Arcy. « *C'est moins difficile qu'avec des jeunes, on est moins intimidées !* ». Jocelyne (Abbaye), découvre l'aquagym : « *ça améliore notre souplesse et notre coordination* ». « *C'est bien aussi pour le moral, on voit du monde* » ajoute Annie (La Bruyère).
L'aquagym vient compléter une gamme déjà très riche d'activités accessibles à l'ensemble des aînés de la ville.

Plus d'infos sur :
ville-poissy.fr

HANDBALL
Audrey Schohn prend la main

2012 marque un changement d'ère à l'AS Poissy Handball. En juin dernier, le Bureau directeur a été entièrement renouvelé. L'emblématique président Gilles Sabiron cède son fauteuil, après avoir mené les destinées de l'association durant une vingtaine d'années. Une autre génération arrive avec Audrey Schohn, Pisciacaise de 25 ans (en médaillon) déjà très investie au club en tant que joueuse de l'équipe fanion féminine, entraîneur de jeunes et arbitre. « *Nous souhaitons apporter un nouveau souffle à ce club, le développer dans le sens de la convivialité* » résume la nouvelle présidente.

Ce n'est pas la seule nouveauté de la rentrée du côté de la Halle des sports puisque l'équipe première masculine s'est trouvée un nouveau coach en la personne de Patrick Prodel, un ancien de la maison, de retour pour tenter de remettre sur les rails un groupe meurtri par une relégation en Honneur région. Après 4 courtes défaites, la mayonnaise semble prendre. Ibrahim Abdou, l'entraîneur qui cumulait les casquettes la saison passée, se concentre désormais sur les féminines, promues en Prénationale et plutôt bien engagées dans la course au maintien.

Suivez toute l'actualité sportive pisciacaise chaque semaine sur :
ville-poissy.fr

TAEKWONDO

Art martial à découvrir, dès 3 ans !

La saison 2011-2012 a permis à cette association, créée en 2004, d'asseoir encore un peu plus sa position de choix dans le paysage pisciacais des sports de combat. Outre sa progression en termes de licences (157 en fin de saison dernière), le secteur compétition franchit de nouveaux paliers. « *En 2011-2012, nous avons récolté 38 médailles, soit 30 % de plus que la saison précédente,* dénombre Hassan Ikhrazzen, le directeur technique du club. *Nous avons davantage de compétiteurs à un bon niveau* ». Entre autres satisfactions, les 3 médailles d'or décrochées en « *pommse* » (championnat technique) Île-de-France. Enfin, le challenge organisé tous les 2 ans, a attiré 23 clubs et 257 combattants au printemps dernier.

Découvrez cet art martial via le nouveau site Internet du club et à l'occasion d'un stage ouvert au public, samedi 24 novembre, en présence de Mickaël Borot, double vice-champion du monde.

A l'instar du handball *(lire page précédente)*, un jeune président, Christophe Hamet (28 ans), a pris les rênes du Taekwondo Poissy en juin dernier : « *notre objectif est de continuer à développer le club, sur la lancée de l'ancienne équipe* » indique ce dernier. La devise demeurant : « *chacun doit s'épanouir, quelles que soient ses attentes* ». Cet art martial d'origine coréenne peut donc se muer en sport de loisir, d'entretien, de compétition (combat ou technique)… et d'épanouissement pour les tout-petits : « *la demande est en forte hausse concernant les 3-6 ans* (Ndlr : au nombre de 42), *notre association étant l'une des rares à Poissy à accueillir les enfants aussi jeunes* » précise le président.

Plus d'infos sur :
http://www.taekwondo-poissy.fr

Elhadji, (quartier Saint-Exupéry), père de Mohammad, 4 ans et demi

« *J'ai inscrit mon fils au taekwondo, qui est un sport intéressant pour acquérir les bases de la vie : discipline, écoute, respect, esprit sportif. Au début, il appréhendait un peu, mais au fil des séances, il s'épanouit de plus en plus et prend confiance en lui.* »

FOOTBALL

L'ASP entrevoit les étoiles

L'aventure de la coupe de France a tourné court pour l'AS Poissy Football. La faute au tirage au sort fédéral, qui lui a désigné un pensionnaire de National (l'échelon supérieur), le mythique Red Star, comme adversaire dès le 5e tour. Le public du stade Léo-Lagrange a quand même eu droit à sa part de rêve, le 13 octobre dernier. Sublimés par le parfum de la coupe, les hommes de Thierry Bocquet ont multiplié les occasions de but, tout en se montrant intraitables en défense. Seul un coup franc adverse « *platinien* » à 9 minutes de la fin, a eu raison de leur pugnacité, louée par le coach visiteur…

Dernière minute :
Le président de l'ASP, Michel Goldstein, a été reçu par le manager du club de Watford (D2 anglaise), l'ex-international Italien Gianfranco Zola. Un partenariat est à l'étude entre les deux clubs.

plus d'infos sur :
www.aspoissyfootball.fr

santé active
Le service pour préserver ma santé

Pour votre santé, vous faites quoi ?

Gratuit

Découvrez le **coaching Nutrition Active** pour vous aider à prendre votre santé en main :

> conseils en nutrition
> accompagnement personnalisé
> ateliers pratiques

> *Pour plus d'informations :*
Renseignez-vous à l'espace Santé Active à Poissy, 2 place Georges Pompidou.
Ou au 36 46 ou sur www.masanteactive.com*
**coût moyen : 6 cts d'euro/min*

L'Assurance Maladie
YVELINES

A-B-C-D

Association pour le **B**ien-être et le **C**onfort à **D**omicile
des personnes âgées, malades ou handicapées

AUXILIAIRES DE VIE ET GARDES MALADES
expérimentés et adaptés à vos besoins

Toilette • Nursing • Lever
Coucher • Repas • Courses
Petit ménage • Aide à l'Autonomie

Un rôle primordial pour préserver au mieux l'autonomie des personnes en situation de besoin d'aide à domicile.

78 bis, rue Charles Maréchal
78300 POISSY

01 30 06 89 52

Agrément de qualité N°SAP 424715134

- Accueil de personnes valides ou dépendantes
- Séjour permanent ou temporaire
- Animations quotidiennes
- Restauration élaborée par notre chef

Poissy
Résidence Mapi
52 rue de Villiers
78300 Poissy
01 39 79 80 00

Point infos-Conseils 7j/7
0825 021 022 *0,15 €/mn
Accueil en urgence
0825 011 012
www.medica-france.fr

MEDICA France

POMPES FUNÈBRES - MARBRERIE

Berthelot

Une équipe de professionnels au service des familles

- *Organisation complète des obsèques*
- *Déplacement à domicile*
- *Transport France et Étranger*
- *Chambres funéraires à disposition des familles*
- *Prévoyance obsèques*
- *Monuments - Caveaux - Travaux de cimetière*
- *Articles funéraires*

ASSISTANCE 24h/24 - 7j/7

Responsable d'Agence :
Isabelle CROISÉ

Agence
DESCAVES
121, rue du Gal de Gaulle - **78300 POISSY**
Tél. : 01 30 65 30 88
www.pfmdescaves.fr

retrouvez tous les services sur : ville-poissy.fr

RPA Les-Ursulines
RENCONTRE INTERGÉNÉRATIONNELLE

Les enfants du centre social André-Malraux et certains aînés de la RPA Les-Ursulines ont passé une journée intergénérationelle en présence de Liliane Roddier, élue déléguée aux aînés et au handicap, le samedi 13 octobre.

Lors de cette rencontre, une résidente a présenté aux enfants sa technique de peinture. Les enfants, quant à eux, ont chanté avec les résidents. Enfin, le film réalisé par les résidents sur le thème « *liberté, égalité et fraternité* » a été diffusé aux enfants.

Cette journée d'échanges avec les enfants demeure un moment privilégié et spontané.

INSCRIVEZ-VOUS !

Banquet des aînés
REPAS À DOMICILE ET COLIS DE NOËL

Le samedi 15 et le dimanche 16 décembre, la ville de Poissy offre un banquet de fin d'année à toutes les personnes ayant leur résidence principale sur Poissy et ayant 65 ans au 31 décembre 2012, ainsi qu'aux retraités pour inaptitude au travail âgés d'au moins 60 ans au 31 décembre de cette année. Pour se rendre et repartir du Cosec (42, rue d'Aigremont), un service de cars est mis à disposition. Demander l'itinéraire à l'inscription.

Ce repas est porté à domicile par la Ville aux aînés ne pouvant se rendre au banquet pour raison médicale, sur présentation d'un certificat médical indiquant que le demandeur ne peut se déplacer.

Le Centre communal d'action sociale a le plaisir d'offrir un colis de Noël à tous les aînés non-imposables sur le revenu. Ces colis seront à retirer en mairie, le jeudi 20 décembre de 8 h 30 à 18 h.

Si les personnes bénéficiant d'une aide à domicile et/ou du portage des repas sont inscrites directement par le CCAS, les autres, en revanche, doivent se rendre du lundi 12 au vendredi 30 novembre, de 9 h 30 à 11 h 45, au service animation des aînés, RPA Les Ursulines. (27, avenue des Ursulines). Ces personnes doivent se munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille, d'un justificatif de domicile (quittance de loyer, de gaz, d'eau ou d'électricité datant de moins de 3 mois) ainsi que de leur numéro de téléphone. Les retraités pour inaptitude doivent présenter la pièce justificative et ceux domiciliés chez une tierce personne, apporter le dernier talon de retraite précisant leur domicile sur Poissy ainsi qu'une attestation d'hébergement datée et signée.

Pour bénéficier du colis de Noël, les aînés doivent aussi présenter l'avis de non-imposition 2011.

SOLIDARITÉ

Les Restos DU CŒUR

Les bénévoles des Restos du Cœur s'apprêtent à débuter une nouvelle campagne d'hiver. À Poissy, une cinquantaine de bénévoles s'attelle à cette action qui débutera le lundi 26 novembre. Des femmes et des hommes qui accueillent et accompagnent ces personnes en grandes difficultés financières, sociales, affectives et psychologiques.

Dans le local, nourriture (pâtes, riz, œufs, légumes…), vêtements… attendent avant d'être distribués aux 500 familles qui fréquentent cette antenne, des habitants de Poissy et de Carrières-sous-Poissy principalement, mais aussi de Sartrouville.

En dehors de cette période, 220 familles bénéficient aussi de l'aide alimentaire des Restos du Cœur. Selon Daniel Geslin, le responsable, l'attribution est d'abord basée sur des références humanitaires, tout en étant surveillée. « *Un bénévole accompagne chaque personne dans la collecte,* explique-t-il, *notre souci d'aide passe aussi par un café, un contact convivial* ». Comme pour toute campagne, le souci est d'abord de collecter les produits qui seront distribués. À 80 %, ils proviennent pour 3 à 4 tonnes par semaine de l'entrepôt départemental et dépendent notamment du Programme européen d'aide aux plus démunis (PEAD), aujourd'hui remis en cause. Les 20 % restants arrivent de dons, collectes sur le terrain et de « *ramasse* » dans les grandes surfaces. « *Nous récupérons de moins en moins de viande, de fruits et de laitage, des produits appréciés et recherchés* » précise le responsable.

Outre cette aide alimentaire, cette antenne des Restos du Cœur propose un vestiaire et des vêtements grand froid si besoin, des cours d'informatique et de français.

Campagne d'hiver

À partir du 26 novembre : les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 8 h 45 à 11 h 30.
Inscriptions : les mardi 13, mercredi 14, jeudi 15, mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 novembre, de 9 h à 11 h et de 14 h 30 à 16 h 30.
Restos du Cœur : 01 30 06 82 13.
Adresse : 34, rue Pasteur (au fond de la cour).

ARBRE DE NOËL SAMEDI 15 DÉCEMBRE

En partenariat avec le Secours catholique, l'antenne pisciacaise des Restos du Cœur organise un arbre de Noël au Centre de diffusion artistique (CDA), le samedi 15 décembre. Cet après-midi festif est l'occasion d'une distribution de jouets, d'un spectacle et de diverses animations. L'an dernier, près de 600 personnes, dont 300 enfants, avaient répondu à cette invitation.

retrouvez tous les services sur : ville-poissy.fr

Les Toits du Cœur

Au 104, avenue Foch, cette résidence sociale abrite 10 appartements destinés aux familles à la recherche d'un toit. Durant 6 à 12 mois, ces personnes sont accompagnées par un binôme de bénévoles les aidant à retrouver un domicile et souvent une place dans la vie active.

Restos bébés

Sous la houlette de Liliane Bernardin et d'une dizaine de bénévoles, près de 70 parents fréquentent les Restos Bébés. Pour leurs enfants, âgés de 0 à 2 ans, ils y trouvent des couches, de la nourriture, des vêtements… Pour tous, il s'agit aussi d'une rencontre informelle, l'occasion de recevoir des conseils, notamment pour les futures mamans.
Ce souci d'aide à la personne constitue le fil rouge pour les parents à la recherche de renseignements utiles, qu'ils soient administratifs ou personnels.
Restos bébé : 01 30 06 48 20.
Permanences : les jeudi et mardi de 8 h 45 à 11 h 45 (sauf juillet et août).

Extrait de la carte de thermographie aérienne

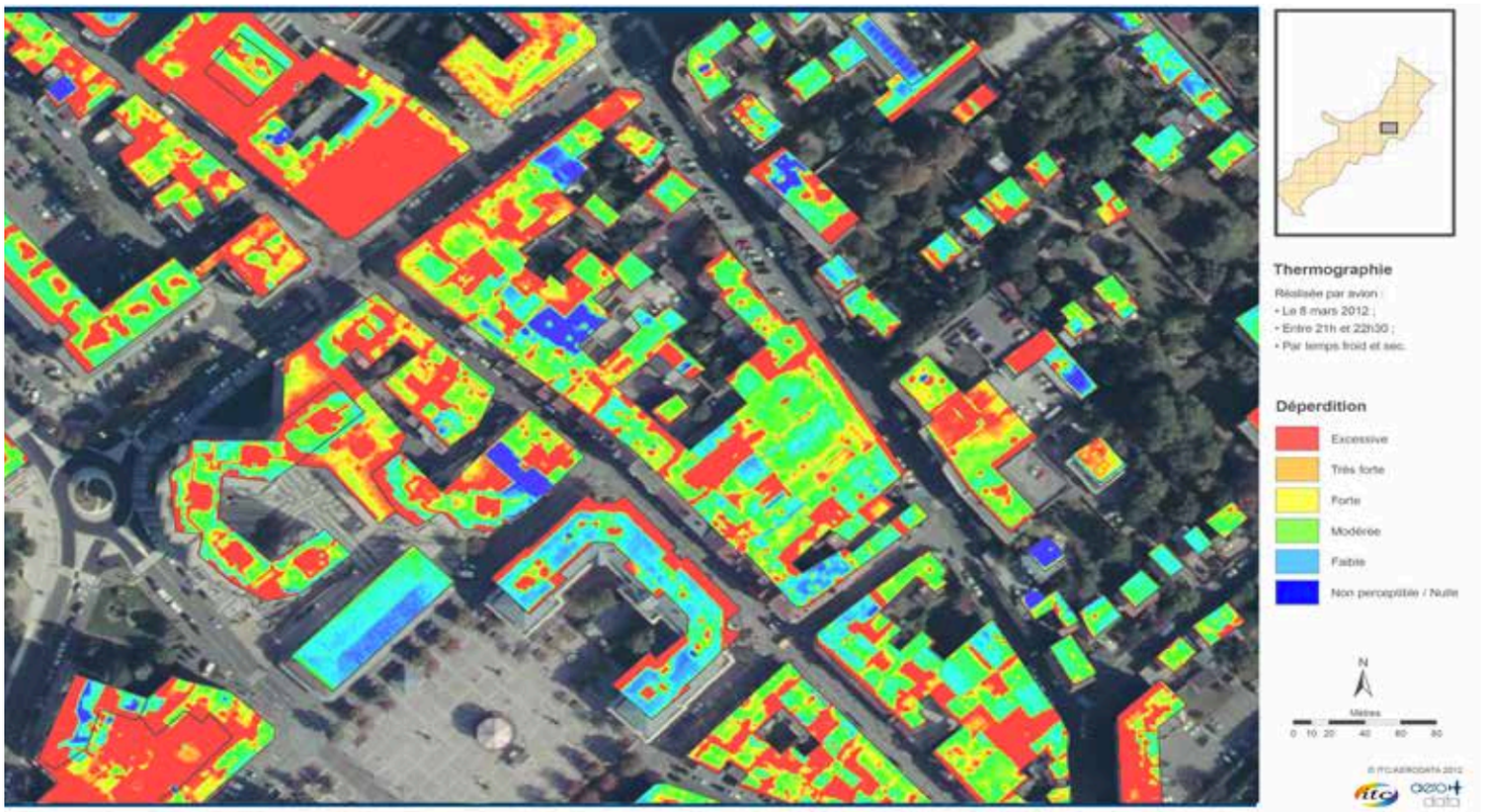

THERMOGRAPHIE

VOTRE TOITURE EST-ELLE BIEN ISOLÉE ?

Quelques clics pour observer le toit de votre maison ou de votre immeuble, et vous rendre compte s'il est bien isolé ou pas. C'est ce que vous propose la Ville, qui a fait réaliser une thermographie aérienne complète de son territoire, en association avec des communes voisines. Le 8 mars 2012 en soirée, une caméra thermique embarquée dans un avion à 860 m d'altitude, a enregistré les températures de chaque toiture. *« L'objectif de cette opération est de sensibiliser les habitants et les alerter, le cas échéant, sur les économies qu'ils pourraient réaliser avec une meilleure isolation,* explique Katia Dracouli, adjointe au Maire déléguée au cadre de vie, sciences et nouvelles technologies. *L'enjeu est également environnemental car réduire notre empreinte énergétique est une nécessité, à Poissy comme ailleurs ».*

La carte présentée lors de la Fête de la science et aujourd'hui consultable sur le site web de la Ville, ne constitue pas un *« diagnostic »* en tant que tel mais davantage un outil d'information sur les déperditions de chaleur des toitures constatées lors du survol, l'hiver dernier. En effet, 30 % des déperditions d'une maison (15 % d'un immeuble) se font par le toit. Il s'agit donc d'un premier indicateur. L'analyse de la carte montre que le bâti ancien est généralement moins performant que le récent. Cependant, la qualité des isolants choisis lors de la construction peut laisser apparaître quelques surprises.

« Au-delà de ce dispositif d'information et de sensibilisation, la Ville souhaite accompagner les Pisciacais dans leur démarche d'amélioration » complète Katia Dracouli. Un partenariat est à l'étude avec le Point Info Énergie de l'ADEME basé à Carrières-sous-Poissy, qui délivre des conseils gratuits à tous les habitants du nord des Yvelines. D'ores et déjà, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux pour obtenir des informations utiles sur les modes d'isolation existants et les subventions et crédits d'impôts associés.

▪ **Thermographie à consulter sur www.ville-poissy.fr, onglets Aménagement urbain / Environnement et cadre de vie / Energie / Thermographie.**

Comment lire la carte

▪ Plus la couleur tend vers le rouge, plus les déperditions de chaleur sont importantes.

▪ Seule la couleur de la surface globale du toit est efficiente. Les bordures rouges des bâtiments ne doivent pas être prises en compte car elles correspondent aux trottoirs ou sols extérieurs, toujours plus chauds que les toitures, en raison de l'inertie thermique.

▪ Les toits métalliques, par nature non « émissifs », sont à exclure de l'analyse car la thermographie ne peut capter leurs déperditions.

▪ Réalisée sur la base du cadastre municipal, relativement ancien, la carte peut présenter de légers décalages avec les photos thermiques et les photos satellites du territoire de Poissy.

ESPACE JEUNESSE

14 MOIS DE TRAVAUX

Lieu d'accueil, d'information, d'animation, de loisirs ou encore d'aide à la réalisation de projets pour tous les jeunes de 12 à 30 ans habitant Poissy, l'espace Jeunesse a vu le jour en janvier 2011. Le 13, boulevard Victor-Hugo, siège actuel de ce service ainsi que du Bureau Information Jeunesse (BIJ) s'apprête à faire peau neuve.

Après quatorze mois de travaux dont le début est prévu en février prochain, cet espace abritera, outre le BIJ, des studios de répétition musicale, une petite salle de spectacle-polyvalente, ainsi qu'une salle d'activité et les locaux administratifs.

Le chantier s'articulera en trois étapes. Deux studios de répétition et une cabine d'enregistrement sortiront de terre en septembre 2013. La création de ce lieu en centre-ville répond à une forte demande qui avait été exprimée lors des Assises de la jeunesse. Le nouvel aménagement de la partie réservée au BIJ et aux locaux administratifs sera achevé en janvier 2014. Enfin, en avril 2014, la troisième partie de ces travaux se terminera avec l'ouverture d'une petite salle de spectacle de 150 places et d'une salle d'activité réservée à divers types d'expressions artistiques.

À cette date, la ville complètera donc son offre culturelle par la création de ce pôle *« musiques actuelles »*. Ces locaux accueilleront ainsi les jeunes musiciens pisciacais, en soirée et le week-end pour répéter et pour y faire leurs premiers pas sur scène.

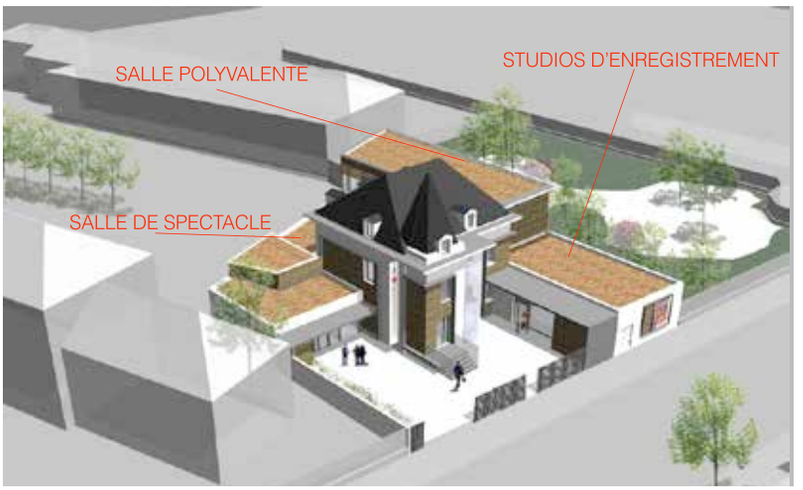

Renseignements

Adresse : 13, boulevard Victor-Hugo. Tél. : 01 30 74 19 57.
Les horaires : lundi de 14 h à 18 h 30, mardi de 10 h à 18 h 30, mercredi de 10 h à 18 h 30, jeudi de 10 h à 18 h 30, vendredi de 14 h à 18 h 30 et samedi de 14 h à 18 h 30.

2 110

En 2011, 2 110 jeunes ont fréquenté l'espace jeunesse. Ils sont venus s'informer, ainsi que prendre des conseils pour leurs projets ou fréquenter des activités. Dans leur grande majorité, ils sont âgés de 15 à 30 ans. Il est à noter que le service jeunesse propose des activités de loisirs et des séjours aux 12-15 ans.
Outre le directeur, son adjoint et une assistante, 3 informateurs sont à la disposition des jeunes.
Désormais, le service jeunesse a intégré en son sein le dispositif du CAPE (Contrat pour l'Autonomie des Pisciacais Étudiants) et sa responsable.

Changement d'adresse pendant les travaux

Durant les quatorze mois que dureront les travaux, les jeunes fréquentant le Bureau Information Jeunesse devront changer leurs habitudes. Cette structure les accueillera toujours mais à la Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative.

UNE ANNEXE À LA COUDRAIE

Depuis le début du mois d'octobre, une annexe du centre social André-Malraux est ouverte à La Coudraie, au premier niveau de l'ancienne école maternelle. Enfants, ados et jeunes s'y retrouvent désormais à certaines heures, au sein de locaux réaménagés.

« *Cette ouverture répond à un besoin. Il s'agit de recréer du lien social, de promouvoir un réseau avec l'école Robert-Fournier, d'activer une passerelle entre les quartiers de Beauregard et de La Coudraie*, explique Karim Eddoughmi, directeur du centre social André-Malraux, *au fil des mois avec l'arrivée des nouveaux habitants, d'autres activités seront mises en place* ».

Dans cet esprit, un centre de loisirs commun aux deux quartiers accueille déjà les enfants, entre 70 et 80 durant les vacances scolaires.

Aujourd'hui, le projet amorce une nouvelle dimension.
Les mardis, jeudis et vendredis de 16 h 15 à 19 h, une aide aux devoirs est organisée dans le cadre du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS). Parallèlement, les ados – de 12 à 17 ans – peuvent fréquenter l'annexe pour s'y retrouver, passer un moment convivial et de détente. De 19 h à 23 h, les jeunes – de 18 à 30 ans – prennent le relais. Pour les accueillir, deux animateurs sont présents, organisent des activités, informent, orientent…

« *Pour l'heure, les habitants de La Coudraie, notamment les jeunes, s'approprient le lieu, apprennent à y venir et à s'y retrouver. Les animations tournent surtout autour des loisirs. Plus tard, d'autres actions seront mises en place, en direction des familles notamment* » confie Karim Eddoughmi, qui rappelle que cette annexe se veut beaucoup plus ouverte que le mini-club existant auparavant, « *son champ d'action sera nettement élargi* ».

Horaires

Outre l'accompagnement scolaire, des animateurs sont présents à l'annexe de La Coudraie :
- Du lundi au vendredi, pour les ados de 16 h à 19 h et pour les jeunes de 19 h à 23 h.
- Le samedi de 14 h à 18 h.

Des fresques

Dans le cadre d'un partenariat entre le centre social, l'Éducation nationale, l'association APES et le bailleur France Habitation, les enfants sous la houlette de plasticiens vont peindre les palissades entourant les chantiers en cours dans ce quartier. Cette expression picturale sera ouverte à tous les enfants de Poissy.

DU SAMEDI 17 AU DIMANCHE 25 NOVEMBRE

SEMAINE DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'objectif de cette Semaine est de sensibiliser tout un chacun à la nécessité de réduire la quantité de déchets générée et donner des clés pour agir au quotidien, aussi bien à la maison, au bureau ou à l'école, en faisant ses achats ou même en bricolant.

Cette année encore, la Ville mènera des actions de sensibilisation sur la prévention de déchets. C'est ainsi que le service environnement proposera une mini-exposition composée de panneaux d'informations sur la réduction des déchets. Sur ce stand, les animateurs effectueront la présentation et la démonstration du fonctionnement d'un lombricomposteur *(photo ci-dessous)*, appareil qui accélère la dégradation des déchets de cuisine (possibilité de passer commande pour recevoir gratuitement cet équipement chez vous). Par ailleurs, des conseils seront donnés pour réaliser soi-même des produits ménagers comme le faisaient nos grand-mères ! Efficaces et pas chers, ces produits sont aussi moins nocifs pour la santé

et l'environnement. Outre un quiz doté de cadeaux, des paniers mini-maxi déchets seront présentés. Le visiteur découvrira comment, tout en réduisant ses déchets, il peut diminuer sa facture de courses !

Ce stand sera installé dans deux maisons de quartier et à l'entrée de la médiathèque de la Ville.

Une information et sensibilisation spécifique sur les déchets dangereux sera également organisée. Vous pourrez venir le mardi 20 novembre de 8 h 30 à 12 h 30 déposer vos déchets toxiques et poser toutes vos questions lors de la collecte prévue place de la République.

En parallèle, des opérations seront menées en partenariat avec quelques commerçants de la ville : distribution de sacs réutilisables *« Avec la Ville de Poissy, réduisons nos déchets »* chez certains commerçants du centre-ville et animation du chariot *« mini-maxi »* dans le magasin Franprix, boulevard Devaux.

Dates et lieux

- **Place de la République (camionnette déchets dangereux), le mardi 20 novembre de 8 h 30 à 12 h 30.**
- **Centre social André-Malraux, 25, avenue du Maréchal-Lyautey, le mardi 20 novembre de 14 h 30 à 18 h.**
- **Club Saint-Exupéry, 82, rue Saint-Sébastien, le mercredi 21 novembre de 10 h 30 à 12 h 30.**
- **Médiathèque Christine-de-Pizan, 31, avenue Maurice-Berteaux, le mercredi 21 novembre de 14 h 30 à 18 h.**
- **Magasin Franprix, 17, boulevard Devaux, le vendredi 23 novembre.**

Le concept

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! La prévention des déchets, c'est donc agir pour ne pas produire des déchets en produisant mieux (production de produits éco-conçus), en consommant mieux (consommation de produits peu emballés, écolabellisés), en prolongeant la durée de vie des produits (réparation et don) et en jetant moins (compost par exemple) !

Une semaine européenne

La Semaine Européenne de la Réduction des Déchets connaît un véritable succès. En 3 ans, elle a mobilisé plus de 30 pays dans lesquels se sont déroulées plus de 14 000 actions.

Pour en savoir plus : www.ewwr.eu

Novembre
Mois de l'Économie sociale et solidaire

La Ville participe depuis plusieurs années au Mois de l'Économie sociale et solidaire (ESS). Cette opération permet de faire découvrir à tous, la diversité des familles d'une économie souvent peu connue et pourtant croissante, ainsi que la pluralité de leurs secteurs d'activités.

Avec 2,3 millions de salariés, l'ESS représente plus de 10 % de l'emploi en France. Il s'agit d'un secteur dynamique, qui génère 100 000 emplois chaque année. Avec 800 000 entreprises, l'ESS est un secteur essentiel à l'activité économique de la France. Les coopératives agricoles par exemple, représentent 40 % de l'agroalimentaire avec des marques reconnues. Sur Poissy, de nombreuses structures relevant du champ de l'ESS existent. La Ville rassemble plus de 300 associations et structures d'insertion par l'économie (entreprise d'insertion, chantier d'insertion, etc.) ainsi que des acteurs que l'on associe peu au champ de l'ESS comme les mutuelles, les centres sociaux, les coopératives de consommateurs…

Coopérative

L'année 2012 a été déclarée *« Année des coopératives »* par l'assemblée générale des Nations Unies. Il a ainsi été reconnu la contribution des coopératives dans le monde à la réduction de la pauvreté, la création d'emplois et l'intégration sociale

Programme

Plusieurs actions sont proposées sur la Ville afin de permettre une (re)découverte de la richesse de l'ESS.

▪ Exposition ***« Vivre autrement »***

Cette exposition de 19 panneaux élaborée par le Mouvement de l'Économie sociale et solidaire (MES) présente au travers de 6 grandes thématiques de la vie quotidienne (manger, compter, se déplacer, travailler, habiter et s'informer) des innovations sociales qui changent le quotidien. Elle est visible :

- **Du 31 octobre au 12 novembre** au centre André-Malraux.
- **Du 13 au 19 novembre** à la maison de quartier du clos d'Arcy, avec une animation ***« Manger autrement »*** par l'AMAP Le Jardin de Poissy et une explication sur l'intérêt des SEL (Système d'échange local), le mercredi 14 novembre.
- **Du 20 au 26 novembre** au club Péguy.
- **Du 26 novembre au 1er décembre** à la médiathèque Christine-de-Pizan, avec un spectacle *« L'ESS : mode d'emploi »* par l'association Compos Sui, le **mercredi 28 novembre de 15 h à 16 h.**

▪ Projection-débat ***« La péniche Cancale »***

Ce film évoque une coopérative ouvrière dijonnaise, il a été lauréat du prix de l'Économie sociale et solidaire MACIF 2010.

Cette projection sera suivie d'un débat sur le thème ***« Les coopératives de l'attrait aux réalités »*** avec plusieurs intervenants au profil coopératif.

Lundi 12 novembre (20 h 30), salle Blanche-de-Castille (49, avenue Blanche-de-Castille).

▪ Conférence ***« L'eau, bien économique ou bien social »***

Ce rendez-vous est proposé par l'association Kounda 78 Solidarité Mali, en rapport avec son travail au Mali.

Samedi 17 novembre (de 17 h à 20 h), salle Blanche-de-Castille (49, avenue Blanche-de-Castille).

Le programme est téléchargeable sur le site de la ville : ville-poissy.fr

Un livre
sur le clos d'Arcy et ses habitants

Une partie de la mémoire du quartier est mise en images et en textes dans le recueil *« Vivre au clos d'Arcy »*, publié en juin dernier à l'occasion du Festival annuel. *« Œuvre de tous, il est à la fois un hommage des habitants à leur quartier, et un hommage aux hommes, femmes et enfants qui y fraternisent »* résume Françoise Litou, présidente de la maison de quartier. Le projet remonte à 2011 : *« nous souhaitions un prolongement à l'expo photos présentée lors de la 1ère édition du Festival,* explique le directeur, Saddek Hadjou. *L'idée était de donner la parole aux habitants et de valoriser ce quartier qui est riche de ses mixités sociales, culturelles et intergénérationnelles. Il y a ici une cohabitation apaisée, et des gens qui se parlent. Nous, maison de quartier, sommes au milieu, pour offrir un cadre d'échanges et de rencontres »*.

Durant 9 mois, une photographe a arpenté les recoins du clos d'Arcy, et une journaliste s'est mise en quête de témoignages, improvisés ou par le biais d'ateliers d'écriture. À travers les souvenirs de chacun, c'est l'attachement des gens pour leur quartier, pour leur ville, qui se reflète.

▪ **Livre *« Vivre au clos d'Arcy »*, en vente à la maison de quartier (64, rue du clos d'Arcy). Tarif : 10 euros.**

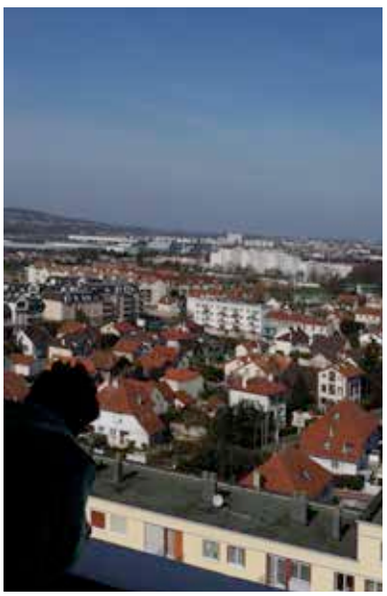

Le clos d'Arcy accueille **2 étudiantes** étrangères

L'une est Espagnole, l'autre Lettone. Toutes deux ont 23 ans et effectuent actuellement une mission de 6 mois à la maison de quartier du clos d'Arcy. Satisfaits de l'accueil d'une première étudiante Italienne l'an passé, les dirigeants de la structure ont souhaité renouveler et amplifier l'expérience avec ces deux jeunes femmes, toujours reçues dans le cadre du service volontaire européen (SVE). Fille d'un couple mixte, Myriam Mollo parle couramment notre langue, pour avoir été scolarisée en école française, près de Barcelone. Comme *« beaucoup de (ses) amis »*, elle a souhaité poursuivre ses études à l'étranger, pour quitter la *« situation catastrophique »* des jeunes actuellement en Espagne.

Quant à Sindy Blumberg, elle ne parlait *« pas un mot de français »* en arrivant, mais elle est rompue aux échanges intracommunautaires : *« j'ai visité plus de 10 pays en 3 ans, j'aime bien bouger et rencontrer d'autres cultures »*. Logées ensemble au Relais International de la Jeunesse sur l'île de Migneaux, les deux jeunes femmes ont vite été adoptées à la maison de quartier. Elles sont animatrices auprès des enfants, font de l'aide aux devoirs et donnent des cours de langues. Myriam travaille aussi à l'accueil de la structure. Ravies par cette expérience, les 2 étudiantes partagent un même objectif professionnel : devenir professeur (histoire-géo pour Myriam et anglais pour Sindy), en France ou dans un autre pays de l'Union.

Atelier Santé Ville

Journée de dépistage gratuit du diabète

L'Atelier Santé Ville, en partenariat avec l'Association française des diabétiques des Yvelines (AFDY) et le dispositif Santé Active de la l'Assurance Maladie des Yvelines, organise une journée de dépistage gratuit du diabète au centre social André-Malraux, le jeudi 22 novembre. Cette maladie évoluant très lentement, souvent sans symptôme apparent, un dépistage permet de la déceler sans que les symptômes se soient révélés et ainsi de traiter la maladie plus tôt dans son processus. Les complications graves, lentes et méconnues (amputations, cécité…) ont trop souvent comme cause un diagnostic tardif. Le diabète se traduit par des troubles de la régulation du taux de sucre dans le sang. De type 1, il apparaît tôt dans la vie (enfance, adolescence, adulte jeune). De type 2, d'apparition plus tardive, il représente 92 % des cas. Ses traitements sont multiples et s'articulent autour de 3 piliers : équilibre alimentaire, activité physique, et traitement médical.

santé active
Le service pour préserver ma santé

Cette journée de sensibilisation s'adresse à tous les habitants, majeurs ou mineurs si accompagnés des parents. Outre un dépistage gratuit du diabète (test de glycémie capillaire) par l'AFDY, cette opération est l'occasion d'une information sur cette maladie : projection DVD sur le diabète, mise à disposition de documentations et présence du dispositif Santé Active de l'Assurance Maladie des Yvelines qui propose notamment des ateliers théoriques et pratiques sur l'équilibre alimentaire et l'activité physique, ainsi que des bilans nutritionnels. À l'occasion de cette journée, les particuliers auront la possibilité d'adhérer au club Santé Active, de s'inscrire pour un bilan nutritionnel avec une diététicienne, pour un entretien individuel, et de découvrir ses ateliers collectifs dont ceux concernant la nutrition active. L'ensemble de ces services est gratuit pour tous les assurés du régime général. Retrouvez l'équipe Santé Active du mardi au samedi place Georges-Pompidou et le samedi 17 novembre au centre commercial de Chambourcy pour une autre journée de dépistage du diabète.

78
Association Française des Diabétiques des Yvelines

Jeudi 22 novembre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, centre social André-Malraux (25, avenue du Maréchal-Lyautey).

700 000

En France, il est estimé que 700 000 personnes sont diabétiques mais l'ignorent, d'où l'importance des opérations de dépistage.

Sida

Journée mondiale de lutte

Dans le cadre de la Journée mondiale de la lutte contre le SIDA, l'espace jeunesse propose divers événements.

Mardi 27 novembre
Deux représentations du spectacle-débat particip'actif *« Vertiges de l'amour »* par la compagnie Masquarades. Il s'agit d'un spectacle de prévention sur les risques de la contamination par le VIH et sur les moyens de s'en protéger.
L'association OSIRIS, spécialiste des ces questions, sera également présente pour répondre aux questions des collégiens.

Vendredi 30 novembre
« Rendez-vous du BIJ » de 18 h 30 à 20 h sur le thème du VIH/Sida. Temps de rencontres-débat avec des jeunes sous l'animation et l'encadrement de l'association OSIRIS, spécialiste de ces questions.

Du samedi 1er au jeudi 6 décembre
Expositions de la campagne *« IST »* de l'ARS et d'une campagne AIDES.

Espace Jeunesse, 13, boulevard Victor-Hugo. Tél. : 01 30 74 19 57.

Semaine des droits de l'enfant
Du 19 au 25 novembre

Poissy s'apprête à célébrer la Semaine des droits de l'enfant. À l'occasion du 23e anniversaire de la Convention internationale des droits des enfants, la Ville propose une semaine entière d'animations gratuites et de sensibilisation.

Parmi les dates à retenir :

- **Lundi 19 novembre** de 17 h 30 à 18 h 30, Centre de diffusion artistique
  Bal des enfants des accueils de loisirs primaires. **Gratuit**
- **Mardi 20 novembre** à 19 h 30, salle Blanche-de-Castille
  Poissy à l'unisson – Percussions interactives. **Gratuit**
- **Mercredi 21 novembre** de 12 h à 17 h, salle Blanche-de-Castille
  Conférence *« Droits des Enfants et Autorité des Parents »*. **Gratuit**
- **Jeudi 22 novembre**, Centre de diffusion artistique
  Journée information sur l'UNICEF.
- **Samedi 24 novembre** à 14 h, centre-ville
  Grand défilé.
- **Samedi 24 novembre** à 19 h 30, Théâtre de Poissy
  Spectacle *« Les enfantastiques »*. **Gratuit**
- **Dimanche 25 novembre** de 10 h à 18 h, Centre de diffusion artistique
  Bourse aux jouets. **Gratuit**

Durant cette semaine, l'entrée du musée du Jouet sera gratuite pour les enfants. La médiathèque installera un présentoir sur les ouvrages relatifs aux droits des enfants et à la convention internationale des droits de l'enfant. Les affiches du concours *« Agis pour tes droits »* seront exposées au Centre de diffusion artistique.

Solidarité
Téléthon

Les 7, 8 et 9 décembre, se déroulera le traditionnel Téléthon. Cet événement caritatif trouve un large écho sur la ville, cette année encore. D'ores et déjà, de nombreuses associations ont souhaité participer à cet événement. Nul doute que de nombreuses autres les rejoindront dans les semaines à venir.

Vendredi 7 décembre

▪ **Lyre amicale et Melting Voices**
Concert à 20 h 30,
salle Blanche-de-Castille
(53, avenue Blanche-de-Castille).
Tél. : 06 33 76 79 40 ou
lyreamicaledepoissy@gmail.com
et 06 38 69 79 94.

Samedi 8 décembre

▪ **CNPoissy Plongée**
Baptêmes de plongée.
De 9 h 30 à 18 h, piscine de Poissy (1, avenue de l'île de Migneaux).

▪ **AS Tir de Poissy**
Tirs à la carabine et au pistolet à air comprimé, de 10 h à 18 h (10, allée des Œillets).

▪ **Club Péguy**
« Chantons, dansons, jouons pour le Téléthon ».
Avec Les chats bottés (danses de caractère), la chorale du Lion (chansons), Danceline (démonstrations danses), Danceries du Temps Jadis (danses de la renaissance), Ensemble de flûtes de la renaissance, The Island Consort (musique baroque), Melting Voices (concert gospel), La Mère Simone et Les Saltimbanques (théâtre)
De 14 h à 17 h, club Péguy (32 bis, avenue Fernand-Lefebvre).
Tél. : 01 30 74 67 96 ou
club-peguy@orange.fr

▪ **La Saint Louis de Poissy et Etoffes et Passions**
Animations pour les jeunes (maquillage, jeux de société, pâte à sel…) de 10 h à 18 h dans ses locaux (12, bd. de la Paix).
Renseignements : 01 39 65 25 49.

▪ **Stands associatifs toute la journée**
(rue du Général de Gaulle)
avec la Maison de quartier du Clos d'Arcy, l'Atelier des Arts, les Femmes des Hauts de Poissy : ventes de gâteaux , de dessins et peintures…

▪ **Comédie de la vie, la Compagnie Jean-Louis Vidal et Vénapaje**
Théâtre : *« Sale attente »*, une comédie de Franck Didier.
À 20 h 30, forum Armand-Peugeot (45, rue Jean-Pierre-Timbaud).
Seconde représentation, le dimanche 9 décembre à 15 h.
Tél. : 06 12 90 45 99.
Pour plus d'informations
ville-poissy.fr

Ali Rabeh
Conseiller municipal délégué à la jeunesse et aux loisirs

Quel bilan pouvez-vous tirer, cette année, du CAPE ?

Poissy propose en effet aux étudiants un « *contrat pour l'autonomies des pisciacais étudiants* » - le CAPE- qui n'est rien d'autre qu'une bourse dont l'objectif est double : permettre à tous ceux qui entreprennent de poursuivre leurs études au-delà du baccalauréat ou d'un diplôme équivalent, de s'y consacrer pleinement sans avoir besoin d'exercer un travail alimentaire, et ce, tout en favorisant son autonomie financière, notamment vis à vis de sa famille.

Le Conseil général distribue lui aussi une aide, la « *bourse au mérite* » contrainte par un critère tout à fait légitime : les faibles ressources de la famille ; et à un autre qui l'est moins : l'obtention de la mention « *Très bien* » au bac. Ce qui veut dire que même le baccalauréat ne suffit pas ; Il faut en plus l'obtenir avec une mention, et pas n'importe laquelle, la mention « *Très bien* » ! Donc sans mention « *très bien* », pas d'aide.
À Poissy, le demandeur doit remplir seulement 2 conditions : avoir 26 ans, et justifier d'une inscription dans un établissement permettant de suivre des études supérieures (Université, IUT, Lycées pour les BTS, grandes écoles, écoles spécialisées…) ou suivre des études par le CNED.

Le dispositif, s'il existe depuis 20 ans, est aujourd'hui connu parce qu'un service jeunesse a été créé en 2008. Avant, aucune structure, aucun établissement public n'était dédié à cette tranche et à ces cohortes statistiques « *jeunes/étudiants* ». Depuis 4 ans, le Maire a voulu que ces populations et leurs familles sachent qu'elles peuvent trouver à l'espace jeunesse un endroit de simple information ; de conseils, d'orientations et d'aides financières conditionnées. C'est pourquoi l'enveloppe dédiée à ce dispositif a été augmentée de 61 000 € dès 2009, atteignant aujourd'hui 145 000 €.

Pour cette année scolaire, 103 dossiers ont été remis au service municipal chargé du CAPE, 100 ont été instruits. De mémoire, il s'agit de 47 jeunes filles et de 53 jeunes garçons. Ils bénéficieront d'une bourse variable selon certains critères. Ainsi, 64 étudiants auront une bourse pour les 9 mois universitaires ; 11 pour 6 mois et 4 verront leurs situations revues après leur stage à l'étranger.

« Nous ne pouvions créer un service jeunesse destiné à être connu de tous les Pisciacais, sans augmenter en conséquence l'enveloppe des aides allouées au CAPE. »

Cette année, nous enregistrons tout de même 38 premières demandes, et 41 renouvellements. La spécificité de notre action est qu'elle peut également se cumuler avec d'autres aides pourvues par l'Etat notamment. C'est la raison pour laquelle sur les 79 dossiers acceptés cette année, 58 sont déjà boursiers. Nous comptons aussi un étudiant par correspondance, 16 dont le dossier de demande de bourse nationale ou départementale a été rejeté.

Durant 10 ans, Les grandes réformes universitaires et éducatives n'ont pas été pensées en mettant les étudiants au cœur de la réflexion. En privilégiant systématiquement l'intérêt des chefs d'établissement ou des acteurs extérieurs au monde éducatif, les étudiants ont vu leurs droits s'affaiblir et pensés par les collectivités comme devant être revus à la baisse, et il est temps aujourd'hui de ne plus malmener en permanence les dossiers étudiants.

Le Maire a engagé la majorité municipale a opter pour une restitution claire : replacer la population au centre des projets urbains. En ce qui concerne la population étudiante, le CAPE y contribue entièrement.

Cette allocation est aussi une invitation à favoriser l'engagement du jeune bénéficiare à s'investir dans la vie collective. Cela se traduit par un investissement auprès d'une association, ou une contribution bénévole lorsque diverses manifestations sont organisées dans la ville. L'objectif étant, aussi, de donner une autre image de ce qu'est le service public aux yeux des administrés. Nous sommes dans une période où ce service public est taxé d'opacité par les uns et de manque d'ouverture sur les évolutions de la société par les autres. Nous avons là un outil pour que tout un chacun comprenne bien ce que le mot « *service public* » veut dire et comment aujourd'hui il est possible de l'appréhender et de le vivre tout simplement.

D'autant qu'il est parfois difficile pour la famille d'un très jeune adulte qui nourrit l'envie de réussir humblement, d'y pourvoir entièrement. La Ville, qui est la première porte d'entrée de la République, tente de le faire.

Jean-Paul Hédrich
Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme, équipements publics, énergies et commission de sécurité

Une nouvelle réunion publique est programmée ce lundi 26 novembre*, à propos du futur quartier durable EOLES.

Pouvez-vous nous en dire plus ?

Tout d'abord, j'invite les Pisciacais à venir nombreux à cette réunion publique qui les informera de l'état d'avancement du projet EOLES. Un projet qui nous tient particulièrement à cœur, car il contribuera dans les années qui viennent, à améliorer le cadre de vie de l'ensemble des habitants, bien au-delà de son périmètre. Nous avons souhaité en effet que la programmation de l'écoquartier s'intègre dans une vision globale du développement équilibré de Poissy. Le projet doit notamment contribuer à renouer les quartiers entre eux en assurant et en facilitant les liens et les déplacements.

Je commencerai par rappeler le contexte de ce futur quartier durable, qui a été baptisé *« EOLES »* car notre ambition est d'en faire un Espace d'Ouverture, de Liens, Ecologique et Solidaire. Sur 15 hectares de friches industrielles et ferroviaires situées entre la gare RER et le quartier Saint-Exupéry, s'est engagé une démarche d'écoquartier en respectant les principes du développement durable : répondre aux besoins actuels tout en préservant ceux des générations futures, sur la base de critères environnementaux, participatifs ou encore sociaux. La Ville ne financera pas l'acquisition du foncier. Nous avons, pour cela, noué un partenariat avec l'EPFY (Etablissement Public Foncier des Yvelines) qui va acheter et dépolluer les terrains, puis les revendre au futur aménageur. Par ailleurs, EOLES a été retenu dans le cadre de l'appel à projets lancé par l'Etat, Poissy est donc aujourd'hui membre du club national EcoQuartier, ce qui nous garantit un accompagnement privilégié, tout au long des différentes étapes.

> « Construisons ensemble ce quartier qui favorisera le bien-être de chacun d'entre nous, et qui contribuera à la renommée de notre ville ! »

Comme l'a réaffirmé Monsieur le Maire, la concertation, justement, est une étape essentielle car rien ne se fera sans les habitants. En avril 2011, les Pisciacais ont été consultés sur 3 scénarios d'aménagement. Celui privilégiant un quartier *« sans voiture »* (avec des parkings en périphérie) a été retenu. Les grands principes ont été arrêtés : une coulée verte traversant le quartier, servant d'épine dorsale au projet et de liaison depuis Saint-Exupéry et la forêt, jusqu'au centre-ville et aux bords de Seine ; la prime aux modes de déplacement *« doux »* ; une double ceinture constituée d'un côté par le boulevard de l'Europe longeant la voie de chemin de fer, et de l'autre par la rue Saint-Sébastien déchargée de son transit actuel ; des équipements publics (crèche, écoles) et 15 000 m² d'activités et de commerces ; enfin, un objectif de 2 200 logements dont 25 % de logements sociaux et 11 % d'accession à la propriété aidée.

Depuis la conclusion de cette première phase, plusieurs études d'impact ont été engagées, autant de préalables indispensables à tout projet d'aménagement urbain de cette envergure. Dans le cadre de la création de la ZAC, des bureaux d'étude ont été missionnés dans plusieurs domaines : dépollution des sols, potentiel énergétique, qualité de l'air, faune et flore, circulation… En juin dernier, le Conseil municipal a adopté les objectifs et les modalités de concertation dans le cadre de la révision simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU). En septembre, l'agence CO-BE a été désignée pour finaliser la programmation du projet. Dans le cadre de cette programmation, la concertation et l'implication des Pisciacais a une large place. Le 26 novembre, la réunion publique aura pour but de faire le point sur toutes les études en cours, de présenter les étapes suivantes de la concertation, du projet et de ses perspectives.

Construisons ensemble ce quartier qui favorisera le bien-être de chacun d'entre nous, et qui contribuera à la renommée de notre ville !

▪ **Réunion publique, lundi 26 novembre à 18 h 30, salle Robespierre (derrière la Maison de la Citoyenneté et de la Solidarité Associative).**

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 OCTOBRE 2012

ADMINISTRATION DES ASSEMBLÉES

Rapports d'activités 2011 des syndicats intercommunaux auxquels la ville de Poissy est adhérente :

Syndicat intercommunal à vocations multiples (S.I.V.O.M).
Délibération sans vote.

Syndicat intercommunal pour la destruction des résidus urbains (S.I.D.R.U.).
Délibération sans vote.

Syndicat intercommunal pour le développement de la communication (S.I.DE.COM).
Délibération sans vote.

Syndicat mixte d'études pour la réouverture de la grande ceinture (S.M.E.R.G.C).
Délibération sans vote.

Syndicat intercommunal d'assainissement de la région de l'Hautil (S.I.A.R.H).
Délibération sans vote.

Syndicat d'énergie des Yvelines (SEY 78).
Délibération sans vote.

Syndicat intercommunal des établissements pour handicapés du Val de Seine (S.I.E.H.V.S).
Délibération sans vote.

RESSOURCES HUMAINES ET FINANCIÈRES – POLITIQUES BUDGETAIRES ET CONTRACTUELLES

Modalités de recours et d'organisation des astreintes techniques.
Délibération adoptée à la majorité des présents, moins dix abstentions (UMP ; personnalités civiles).

Exercice 2012 : mise à jour du tableau des effectifs.
Délibération adoptée à la majorité des présents, moins dix abstentions (UMP ; personnalités civiles).

RESSOURCES TECHNIQUES – POLITIQUES D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT URBAINS

Avis du Conseil municipal sur la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme (P.L.U) de Poissy dans le cadre du projet de prolongement du RER E Eole à l'ouest.
Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

Autorisation de déposer un permis de construire pour les travaux d'aménagement de la Maison de l'enfance située 13, avenue du bon roi Saint Louis.
Délibération adoptée à l'unanimité des présents.

Dépenses afférentes au fonctionnement de l'association des collectivités locales de la Confluence Seine et Oise (CSO).
Délibération adoptée à la majorité des présents, moins neuf (UMP ; personnalité civile), une voix contre (Centriste).

DATES DES PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX :

Jeudi 29 novembre 2012 à 20 h.
Mercredi 19 décembre 2012 à 20 h.

Suppression des heures supplémentaires pour les agents de la ville de Poissy

Embarras, atmosphère tendue, posture forcée, tel était le climat qui régnait lors du dernier Conseil Municipal.

Sans doute faut-il en chercher les raisons dans la palpable gêne du Maire qui savait que j'allais l'interpeller sur le désarroi des agents municipaux qui viennent de voir brutalement et subitement modifiées les modalités de paiement de leurs heures supplémentaires y compris celles déjà effectuées.

Alerté par de nombreux membres du personnel communal sur les difficultés engendrées par cette décision, j'ai apostrophé le Maire sur les motivations qui l'ont conduit à une telle décision.

S'en est suivie une très longue tirade de justifications, sans doute la longueur excessive de cette intervention visait-elle à masquer le profond embarras du Maire et de ses élus.

Reste qu'à l'arrivée nous ne connaissons toujours pas la vérité, nous ne connaissons toujours pas les raisons de ces dispositions. Mais par contre nous avons bien noté les attaques contre les agents qui m'avaient interpellé et contre les journalistes qui avaient eu l'outrecuidance de relayer dans la presse le malaise des services municipaux. On se croirait revenu à une autre époque ! Une chape de plomb serait-elle tombée sur la Mairie ? La parole serait-elle interdite ?
Pour ma part, je continuerai à être le porte parole de tous ceux qui me solliciteront, agents de la Ville et habitants, que cela plaise ou non au Maire de Poissy.

N'oubliez jamais, Monsieur le Maire, que la gestion du personnel repose avant tout sur une dimension sociale et humaine et que l'action publique impose la transparence.

Pour l'Opposition Municipale
Jean-François Raynal

Tribune de Renouveau à Poissy non communiquée à l'heure du bouclage

Toute innovation génère immanquablement des préoccupations qui nécessitent autant de réponse. Les derniers événements qui ont touché notre ville requièrent toute notre attention. D'une part, un incendie qui a contraint les riverains à être évacués et sortir de leur domicile en pleine nuit. Des forces de pompiers et de police à qui nous avons prêté main forte pour accueillir les victimes de ce qui aurait pu être la plus grande catastrophe que Poissy ait connue depuis plus de 60 ans. D'autre part, des incursions dans les systèmes électroniques de la Ville pour manipuler les agents municipaux quant au simple rappel de la loi régissant les institutions publiques. Deux faits, qui s'ils n'ont que peu de point commun, soulèvent toutefois la question de leur compréhension, et du traitement que quelques Piscacais se sont autorisés à commenter sans pour autant prendre le temps, une fois encore, d'observer, et d'appréhender, de comprendre et de vérifier, d'analyser et d'évaluer.

Alors que la commune tente, après 25 ans d'erreurs de gestion et de manquements à la loi dont l'actuelle majorité à hérité, adroitement d'imprimer dans ses routines le respect de la République ; alors que la ville aurait pu recenser un nombre important de victimes, les leitmotivs artificiels et les malhabiles effets déclaratoires ne se limitent qu'à être là où est l'événement, à ne pas s'en détacher, encore mois à le précéder. Ces tristes postures, gauchement revendiquées comme procédant d'une irrésistible envie d'intérêt général, affermissent nos convictions tout autant qu'elles accréditent notre action : à tous ceux qui s'imaginent que fabriquer la polémique s'avère être de la politique, nous préférerons toujours plus amplement décliner et dessiner, avec la force tranquille de nos convictions, le projet d'un Poissy où préserver et consolider à la fois l'égalité et la justice, l'efficacité et l'équité, le service public et la promotion sociale pour tous ceux qui ont à cœur de nous voir mûrir en même temps que grandit inlassablement notre belle cité, est une réalité concertée.

L'équipe majoritaire
du Conseil municipal.

Salon
Créer son entreprise

Organisé par la Ville en partenariat avec le réseau *OZ Créer*, le salon *Créer son entreprise* se déroulera au Centre de diffusion artistique (CDA), le mercredi 28 novembre de 10 h à 19 h. Ce salon offrira l'opportunité au porteur de projet de présenter ses idées à des professionnels qui sauront le guider et le renseigner. Celui-ci y trouvera une mine d'informations et de conseils ainsi qu'une aide précieuse lui permettant de réussir la création de son entreprise.

Sur place, des intervenants le conseilleront dans la recherche d'un local pour sa future implantation, dans l'une des pépinières existant à Poissy par exemple – Espace Cristal ou Média sur le Technoparc – ou dans les communes proches.

Des associations et des banques l'orienteront et l'informeront pour l'élaboration de son plan de financement : *ADIE Association pour le droit à l'initiative économique, Yvelines Actives*…

Des organismes publics et privés ainsi que des professionnels – avocat, expert-comptable… – lui donneront des conseils et l'accompagneront dans le montage de son projet. Sur place, le créateur trouvera aussi un espace documentation pour compléter les diverses informations reçues.

Afin de mieux comprendre, appréhender et maîtriser les différentes étapes d'un projet de création d'entreprise, trois conférences sont programmées : *« Passer de l'idée au projet »* à 11 h, *« L'accompagnement du porteur de projet »* à 15 h, *« Le financement de la création d'entreprise »* à 16 h 30.

Une navette de bus sera mise en place à cette occasion. Elle reliera la gare SNCF/RER au CDA avec un arrêt en centre-ville.

Mercredi 28 novembre de 10 h à 19 h, Centre de diffusion artistique (53, avenue Blanche-de-Castille).

▪ Plus d'infos sur ville-poissy.fr

ASP Boxe
500 euros pour la Caisse des écoles

Vendredi 29 juin, Zakaria Attou, boxeur pro pisciacais, décrochait la ceinture mondiale WBF, catégorie super-welter. Organisé au complexe sportif Marcel-Cerdan, ce gala de boxe était le cadre d'une belle soirée pugilistique réunissant un public de connaisseurs. Pour remercier la Ville, partie prenante de l'organisation de cet événement, l'ASP Boxe a souhaité que la recette de la buvette soit donnée à une association de Poissy.

Vendredi 26 octobre, au nom du club, Zakaria Attou a remis un chèque de 500 euros au Maire Frédérik Bernard, président de la Caisse des écoles. *« Nous voulions faire un geste »*, explique le champion, par ailleurs trésorier de l'ASP Boxe, poursuivant *« cette association correspond à nos principes, la pratique sportive est fondamentale pour les enfants »*.

Au nom de la Caisse des écoles, Frédérik Bernard a rappelé qu'un tel événement associé à des animations destinées aux plus jeunes, était l'ambition de la municipalité. Le premier magistrat terminait son propos en souhaitant de nouvelles victoires à Zakaria Attou. Le 14 décembre prochain, ce dernier remontera sur le ring à Cergy Saint-Christophe.

Depuis 1984

AUGU Fermetures

Vous protège du bruit, du froid, de l'effraction

Devis Gratuit

www.augu-fermetures.fr

RÉSEAU SÉCURISTES DE FRANCE

Une équipe de 15 personnes à votre service depuis 1984

Magasin situé au 55 bd Gambetta à POISSY
Nouveaux horaires pour le magasin de Poissy
Ouvert du Mardi au Vendredi de 10h30 à 12h30 et 16h30 à 18h30
Samedi de 10h30 à 12h30 et 14h30 à 18h30
Les horaires sont consultables sur notre site internet

ISOLATION	CONFORT	SECURITE
Fenêtres	Vérandas à vivre	Portes blindées
PVC-ALU-MIXTE	Pergolas	Portes de pavillon
Fenêtres	Stores	sécurisées
Bois traditionnelles	Portails – Clôtures	Serrures de sécurité
Volets	Portes de garage	Remplacement de
Portes d'entrées	Interphone	cylindres
Sas d'entrées	Automatismes	Vidéo - Alarme
		Coffres Forts

01 30 74 42 44

SERVICES À DOMICILE

services à la personne

"Bénéficiez d'un service en Or"

> Personnel sélectionné, formé et encadré par nos gouvernantes
> Contrôle qualité continu
> Aucun engagement de durée
> Tarifs dégressifs et tout inclus
> 50% de réduction d'impôts

Nina, 34 ans
employée depuis 3 ans

Cléyade Maison — MÉNAGE JARDINAGE
Cléyade Famille — GARDE D'ENFANTS
Cléyade Santé — AIDE AUX PERSONNES ÂGÉES

Cléyade.com
La Vie à Domicile en Or

Votre contact à **POISSY**
48 rue de la République - 78100 St-Germain-en-Laye

01 30 87 05 77
www.cleyade.com

mgenfilia.fr

Espace Mutuel MGEN de Poissy
19-21, avenue Maurice Berteaux
(Quartier de la gare)

MGEN Filia

La complémentaire **santé pour tous.**
L'expérience du groupe MGEN, la référence solidaire!

MGEN

MUTUELLE SANTÉ • PRÉVOYANCE • DÉPENDANCE • RETRAITE

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 082, MGEN Filia, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

AGENCE PIXELS.COM / Photos : © Jean-Pierre Saida - 15003

POMPES FUNÈBRES HORIZON FUNÉRAIRE MARBRERIE

Horizon Funéraire

POMPES FUNÈBRES ET MARBRERIE

La différence

Des professionnels au service des familles

- Organisation complète des obsèques
- Transport de corps en France et à l'étranger *(Spécialisé pour le Portugal)*
- Fourniture et pose de monuments en granit de toutes provenances
- Prévoyance funéraire, contrats obsèques
- Travaux dans tous cimetières
- Caveaux de famille
- Articles funéraires

1, rue de l'Église - 78300 POISSY - 01 30 65 79 50
8, rue Carnot - 78260 ACHÈRES - **01 39 22 01 02**
3, avenue Jean Jaurès - 78500 SARTROUVILLE - **01 39 68 65 65**
38, rue de Pologne - 78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE - **01 30 61 04 50**

www.horizonfuneraire.com

11 NOVEMBRE

Les manifestations commémoratives de l'Armistice du 11 novembre 1918 auront lieu :

- à 10 h, au monument aux Morts, cimetière de la Tournelle,
- à 11 h, parvis de l'hôtel de ville, d'où le Maire Frédérik Bernard prononcera une allocution.

Les balades gourmandes

L'office de tourisme de Poissy s'associe avec la distillerie du Noyau de Poissy et François, le chef d' « *Absolument Gourmand* » pour vous proposer des balades gourmandes... Faites voyager vos sens pour une alliance entre le savoir et la dégustation, entre la tradition et la création.

- Vendredi 23 novembre – Balade gourmande de 9 h à 14 h : café d'accueil accompagné de gourmandises, cours de cuisine autour d'un plat et sa garniture au Noyau de Poissy suivi d'une visite guidée de la distillerie avec dégustation de cocktails. Tarif : 60 € par personne.

Renseignements :
office de tourisme, 132, rue du Général-de-Gaulle.
Tél. : 01 30 74 60 65.
Site : www.poissy-tourisme.fr

SÉCURITÉ

Soyez vigilant !
MONOXYDE DE CARBONE

Chaque année en France, 5 000 personnes sont victimes d'une intoxication due au monoxyde de carbone (CO), et 90 en décèdent.

Il est donc essentiel d'être vigilant afin de dépister au plus tôt cette intoxication encore mal connue ; le monoxyde de carbone, gaz toxique, étant très difficile à détecter car inodore, invisible et non irritant. Une intoxication apparaît par des maux de tête, nausées, malaises et vomissements. Dans ce cas, il faut aérer les locaux et les évacuer, arrêter si possible les appareils à combustion, appeler les secours (112 : numéro unique d'urgence européen, 18 : sapeurs pompiers, 15 : Samu) et d'urgence faire appel à un professionnel du chauffage.

La prévention passe par l'entretien des appareils, qui doit être réalisé par un professionnel qualifié. La grande majorité des intoxications ayant lieu au domicile, il est indispensable avant l'hiver de faire vérifier par un professionnel les chaudières et chauffe-eau, les poêles et cuisinières, les cheminées et insert, les appareils de chauffage à combustion fixes ou mobiles (d'appoint), les braseros et barbecues, les panneaux radiants à gaz, les convecteurs fonctionnant avec des combustibles, les groupes électrogène ou pompes thermiques...

Renseignements : 01 39 65 10 35.

Conférence-débat, samedi 17 novembre
« L'eau, bien économique ou bien social ? »

L'association Kounda78 présentera son projet et sa réflexion sur l'eau, entourée d'experts lors d'une conférence, salle Blanche-de-Castille (49, avenue Blanche-de-Castille), le samedi 17 novembre à 17 h. Des intervenants vous feront partager leurs réflexions sur le droit à l'eau et son usage en France et sur différents continents. Ce projet est soutenu par l'AESN, le Département, la ville de Paris, le Conseil régional et la Ville. **Renseignements et contact : kounda78@yahoo.fr. Entrée libre.**

FERMETURE DES BUREAUX DE LA POSTE

Dans le cadre d'un plan de formation spécifique des agents et encadrants à la gestion des incivilités, les bureaux de La Poste situés à Poissy fermeront les :

- jeudi 15 novembre au matin, pour les bureaux de Poissy Beauregard, et Poissy l'Octroi,

- mercredi 21 novembre au matin pour le bureau de Poissy Beauregard.

Recensement de la population 2013

La Mairie recrute des agents recenseurs pour effectuer la collecte de documents pour la période allant du 7 janvier au 1er mars 2013. Merci d'adresser votre candidature avant le 10 décembre 2012 à l'attention de Monsieur le Maire, service du recensement de la population — Mairie de Poissy, Place de la République — 78303 Poissy cedex. Ce service est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire au 01 39 22 53 22 ou au 01 39 22 53 36 ou par courrier électronique à l'adresse suivante : recensement-population@ville-poissy.fr

Céline Billet Pédicure-podologue

Céline Billet, pédicure-podologue, vous fait part de son installation au 19, avenue du Cep. Elle est à votre disposition pour vos soins, vos orthèses en son cabinet ou à votre domicile.
Tél. : 06 36 50 03 81.

ALMA INSCRIVEZ-VOUS

L'Association de loisirs manuels et artistiques (ALMA) propose deux nouveaux cours.
- Du cartonnage animé par D. Dumas le mardi de 19 h à 22 h ainsi que des stages durant les vacances scolaires. Tél. : 06 21 26 76 29.
- Du scrapbooking animé par Valérie Madier, 2 fois par mois, le lundi de 9 h à 12 h et le jeudi de 18 h à 21 h, ainsi que des stages. Tél. : 06 82 42 42 13.
Pour ces deux ateliers, il reste quelques places.

NUMÉROS UTILES

- **Pompiers**
18
Sur votre portable :12
ou 01 39 22 51 00
- **Police secours**
17
- **SAMU**
15
- **Police nationale**
01 39 22 27 27
- **Police municipale**
24 h / 24 h
01 39 22 00 00
- **Centre anti-poison**
01 40 05 48 48
- **SOS Médecins**
01 39 58 58 58
- **SOS Dentaire**
01 43 37 51 00
- **Centre hospitalier intercommunal Poissy/Saint-Germain**
01 39 27 40 50
- **Service de soins à domicile**
01 39 27 58 99
- **Clinique Saint-Louis**
01 30 74 88 00
- **Ambulances Sainte-Anne**
01 39 65 12 38 (ou 14 25)
- **SOS Vétérinaires**
08 92 68 99 33
- **Dépannage Gaz**
08 10 43 30 78
- **Dépannage Electricité**
08 10 33 30 78
- **Dépannage Lyonnaise des eaux**
08 10 87 98 79

retrouvez tous les services sur : ville-poissy.fr

LE PISCIACAIS
Directeur de la publication : Frédérik Bernard
Rédacteurs : Pierre Plouze, Bruno Subtil
Secrétariat : Karine Ziélinski-Playoult
Maquettiste : Marc Lebrun
Régie publicitaire : Médias et publicité.
Tél. : 01 49 46 29 46
Photographies : 18-35 SARL
Impression : Imprimerie Grenier, Tél. : 01 46 15 83 00
Édité par la Ville de Poissy, 12, boulevard Louis-Lemelle 78300 Poissy
Journal imprimé sur du papier **PEFC**

CARNET D'ADRESSES

▪ Musée du Jouet
1, enclos de l'Abbaye
01 39 65 06 06
Ouvert du mardi au dimanche
de 9 h 30 à 12 h
et de 14 h à 17 h 30.
Fermé le lundi et les jours fériés. Groupes scolaires sur réservation.

▪ Médiathèque Christine-de-Pizan
31, avenue Maurice-Berteaux
01 30 65 10 65

▪ Théâtre de la ville de Poissy
Hôtel de ville
Place de la République
01 39 22 55 92

▪ Cinémas C2L
Place de la République
Films et horaires
0 892 680 072
www.cinema-poissy.com

▪ Salle Blanche-de-Castille
49, avenue Blanche-de-Castille

▪ CDA (Centre de Diffusion Artistique)
53, avenue Blanche-de-Castille

▪ Centre André-Malraux
25, avenue du Maréchal-Lyautey
01 39 65 03 59

▪ Villa Savoye
82, rue de Villiers

▪ Office de tourisme
132 rue du Général-de-Gaulle
01 30 74 60 65
Télécopie : 01 39 65 07 00
Site Internet : http://www.poissy-tourisme.fr
Courriel : contact@poissy-tourisme.fr
Ouvert le lundi de 10 h à 12 h 30
et de 15 h à 17 h 30
mardi et vendredi de 9 h à 13 h
et de 14 h à 17 h 30
mercredi et jeudi de 9 h à 12 h 30
et de 14 h à 17 h 30
le samedi de 9 h à 13 h
et de 14 h à 17 h.

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés
Paul Tomkins le 1er octobre
Marcus Trac le 6 octobre
Paco Olive le 9 octobre
Anne-Flore Trelles Aubourg le 9 octobre

Ils se sont dit « oui »
Morgan Gave et Marie-Ségolène Laberty le 5 octobre
Fabien Gentes et Marie-Laure Vauclin le 6 octobre
Philippe Kaliky et Caroline Aupy le 13 octobre

Elle nous a quittés
Marthe Racine le 5 octobre

PHARMACIES DE GARDE

Dimanche 11 novembre
Pharmacie Rey - 01 39 74 77 91
57, Grande Rue à Carrières-sous-Poissy
Pharmacie Dautremer
12, rue de Stalingrad à Achères

Dimanche 18 novembre
Pharmacie Tauty - 01 39 65 05 94
43, avenue Foch à Poissy
Pharmacie Zerrouk - 01 39 11 34 52
40 bis, avenue de Conflans à Achères

Dimanche 25 novembre
Pharmacie Duclos - 01 39 65 03 73
55, boulevard Robespierre à Poissy
Pharmacie Pinaud - 01 39 65 31 48
2, Grande Rue à Chambourcy

Dimanche 2 décembre
Pharmacie Saint-Mathieu - 01 39 65 04 97
34, rue du Général-de-Gaulle à Poissy
Pharmacie Leterme - 01 39 19 66 11
56, rue Désiré-Clément à Conflans

Dimanche 9 décembre
Pharmacie Blanchot - 01 39 65 29 94
Centre commercial de Chambourcy
Pharmacie Saab - 01 39 19 93 53
109, rue Ambassadeur à Conflans

Dimanche 16 décembre
Pharmacie Delahousse - 01 39 11 39 61
Centre commercial le Grand Cèdre à Achères
Pharmacie Blanchot - 01 39 65 29 94
Centre commercial de Chambourcy

Ces informations sous réserve de modification et à confirmer au commissariat.

Concours « décorations de Noël » : inscrivez-vous !

Les habitants de Poissy sont invités à décorer leur domicile pour les fêtes de fin d'année et à participer à un concours doté de lots, organisé par la Ville. Pour cela, ils faut s'inscrire, avant le vendredi 7 décembre à 18 h par courrier à la mairie de Poissy.
Le jury se déplacera pour prendre des photos et apprécier la qualité des décorations, le mardi 18 et le mercredi 19 décembre entre 17 h et 22 h. L'originalité du décor et l'harmonie dégagée seront pris en compte. Par ailleurs, l'utilisation d'ampoules basse consommation sera appréciée par le jury. Les décorations concernées devront être aisément visibles en façade principale ou donnant sur la voie publique..
La remise des prix aura lieu le jeudi 24 janvier à 20 h, au Centre de diffusion artistique.

ENSEIGNE : ----------
NOM DU GÉRANT : ----------
NOM : ----------
PRÉNOM : ----------
ADRESSE : ----------

TÉLÉPHONE : ----------
COURRIEL : ----------

PARTICIPE AU CONCOURS
« Décorations de Noël » :

Catégories :
☐ Vitrines et commerces
☐ Balcons (étage n° ……)
☐ Bâtiments
☐ Maisons

À retourner avant le 7 décembre :
Service développement économique, commerce et logistique
Place de la République 78303 Poissy Cedex
ou par mail obouillet@ville-poissy.fr

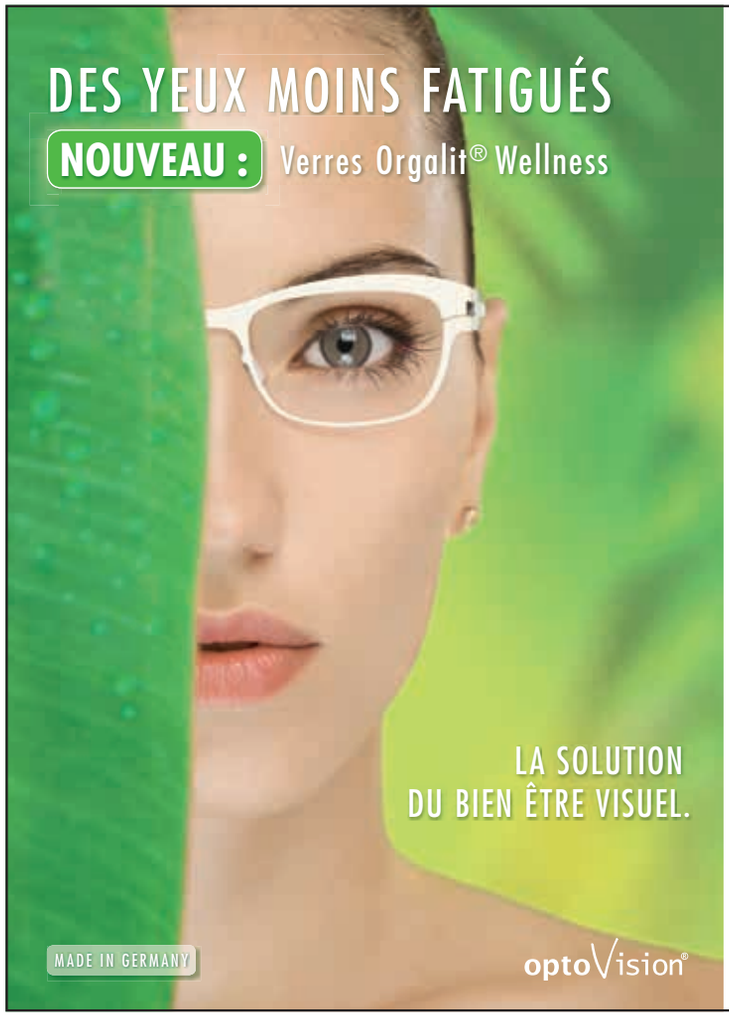

Le Cabinet d'Optique

Votre vue est unique, offrez lui le meilleur

La qualité Allemande pour vos lunettes — MADE IN GERMANY

Pour vos lunettes une seule adresse :

53, rue du Gal de Gaulle
78300 POISSY

Tél. : 01 30 06 03 63

Ouverture du mardi au samedi
de 9h30 à 13h et de 14h à 19h

*voir conditions en magasin

OPÉRATION 10 JOURS
DU 14 AU 24 NOVEMBRE

*Offres spéciales pour les porteurs et les futurs porteurs de carte de fidélité
10% de remise sur l'animalerie
tous les mardis et dimanches
15% en bons d'achat par tranche de 100€
tous les dimanches

*Voir conditions en magasin

OUVERT LE DIMANCHE

www.mr-bricolage.fr

ZAC du Chemin neuf
4, av. Mozart - 78260 Achères
Tél. : 01 39 11 87 30 - Fax : 01 39 11 87 39

En face du centre E.LECLERC

Du lundi au vendredi de 9h à 19h (sans interruption)
Le samedi de 9h à 19h30 (sans interruption)
Le dimanche de 9h30 à 13h et de 14h à 18h